



Nations Unies

Rapport du Comité des conférences pour 2003

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-huitième session
Supplément N° 32 (A/58/32)

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-huitième session
Supplément N° 32 (A/58/32)

Rapport du Comité des conférences pour 2003



Nations Unies • New York, 2003

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Questions d'organisation	1
A. Composition	1
B. Bureau	1
C. Organisation des travaux	1
D. Programme de travail	2
E. Participation d'observateurs	2
F. Biennialisation de l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la question intitulée « Plan des conférences »	2
II. Calendrier des conférences et réunions	4
A. Questions relatives au calendrier approuvé pour 2003 et aux demandes de dérogation audit calendrier présentées entre les sessions du Comité	4
B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2004-2005 ..	6
C. Meilleure utilisation des services et installations de conférence	7
1. Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies et consultations ou correspondance avec ces organes concernant l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition	7
2. Prestation de services d'interprétation pour les réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres	9
3. Meilleure utilisation des installations de conférence	10
4. Amélioration de la prestation du Département des affaires de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences	11
D. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la première section de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale	15
III. Questions relatives à la documentation et à la publication des documents : soumission, diffusion et distribution des documentations	17
IV. Questions relatives à la traduction et à l'interprétation	18
V. Examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005	19
VI. Technologies de l'information	21

Annexes

I.	Projet de résolution	23
II.	Projet révisé de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2004-2005	27

Chapitre premier

Questions d'organisation

A. Composition

1. Dans sa résolution 43/222 B, l'Assemblée générale a décidé de garder le Comité des conférences comme organe subsidiaire permanent. Conformément à cette résolution, le Comité était composé en 2003 des États Membres suivants : Argentine, Autriche, Bénin, Bolivie, Congo, États-Unis d'Amérique, Éthiopie, Fédération de Russie, Finlande, France, Inde, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kirghizistan, Lituanie, Népal, Pérou, Sierra Leone, Tunisie et Zambie.

B. Bureau

2. À sa session d'organisation de 2003, le Comité a élu, pour 2003, le Bureau suivant :

Président :

Mohammad **Tal** (Jordanie)

Vice-Présidents :

Guillermo E. **Kendall** (Argentine)

Mikael **Raivio** (Finlande)

Rafla **M'Rabet** (Tunisie)

Rapporteur :

Andrius **Namavičius** (Lituanie)

3. À la même séance, le Comité a décidé en principe que le Président procéderait à des consultations officieuses en vue de déterminer la composition du Bureau du Comité en 2004.

C. Organisation des travaux

4. À sa session d'organisation (449e séance), le Comité a décidé de s'en tenir aux directives adoptées en 1994 et 1995 en ce qui concerne l'examen des demandes de dérogation au calendrier approuvé des conférences présentées entre les sessions du Comité et de se réunir selon les besoins pour examiner les propositions ayant trait au calendrier des conférences et des réunions pendant les sessions de l'Assemblée générale.

5. Le Comité a tenu sa session de fond les 8, 10 et 12 septembre 2003 (451e à 456e séances).

6. Le Secrétaire général adjoint à l'Assemblée générale et à la gestion des conférences a fait une déclaration lors des séances d'ouverture de la session d'organisation et de la session de fond. À la session de fond, il a présenté le rapport du Secrétaire général sur la réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (A/58/213) et le projet de budget-programme du Département pour l'exercice biennal 2004-2005 [A/58/6 (Sect. 2)].

7. Un représentant du Secrétariat a présenté le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/58/194). On a continué en 2003 de regrouper dans un seul rapport toutes les questions de nature technique, innovation qui a été introduite en 2002.

D. Programme de travail

8. À sa session d'organisation de 2002, tenue le 22 mars 2002, le Comité avait prié le Secrétariat de lui présenter, à sa session d'organisation de 2003, un projet d'ordre du jour pour 2003. À la 449^e séance, le 22 avril 2003, le Comité a adopté le projet d'ordre du jour (A/AC.172/2003/1) et a prié le Secrétariat de lui présenter un projet d'ordre du jour pour 2004 à sa session d'organisation de 2004.

9. Afin de donner des avis plus pertinents à l'Assemblée générale, le Comité a décidé de recommander à l'Assemblée générale pour adoption les éléments d'un projet de résolution tenant compte du débat de fond qui a eu lieu au Comité, de manière à faciliter l'examen de la question par l'Assemblée (voir A/AC.172/2003/CRP.2/Add.12).

E. Participation d'observateurs

10. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ci-après étaient représentés en qualité d'observateurs : Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Belgique, Canada, Chine, Égypte, Irlande, Kenya, Maroc, Nigéria, Portugal, République dominicaine, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suisse et Trinité-et-Tobago.

11. À sa 454^e séance, le 10 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné la question de la participation d'observateurs. Il l'a étudiée avec une attention particulière pendant ses séances de rédaction officielles. Certaines délégations étaient d'avis qu'il était souhaitable d'avoir la participation la plus large possible et qu'il serait normal d'autoriser les observateurs à soumettre des propositions en vue de la rédaction pendant les consultations officielles. D'autres délégations ont estimé qu'il y avait lieu de maintenir la distinction entre les membres du Comité et les observateurs et qu'un groupe de rédaction composé uniquement de membres serait plus efficace et plus indiqué.

12. Les délégations intéressées ont été encouragées à envisager de devenir membres du Comité.

F. Biennialisation de l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la question intitulée « Plan des conférences »

13. À sa 454^e séance, le 10 septembre 2003, le Comité a étudié la possibilité de biennialiser l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la question intitulée « Plan des conférences ».

14. Certaines délégations ont trouvé l'idée intéressante et quelques-unes l'ont appuyée. On a fait valoir en même temps que le moment n'était pas encore venu car

le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences était au milieu d'une importante réforme qui exigeait un suivi annuel de l'Assemblée générale. Certaines délégations ont en outre souligné que, étant donné l'importance et l'étendue des activités de ce domaine, un examen annuel de la question était nécessaire. On a conclu que la biennalisation de l'examen de cette question demandait une réflexion plus approfondie.

Conclusions

15. Le Comité des conférences a conclu que ses procédures en usage seraient maintenues, étant entendu que les observateurs pourraient soumettre des propositions lors des séances officielles. Le Comité a accueilli avec satisfaction la participation active des observateurs.

Chapitre II

Calendrier des conférences et réunions

A. Questions relatives au calendrier approuvé pour 2003 et aux demandes de dérogation audit calendrier présentées entre les sessions du Comité

1. L'Assemblée générale, dans sa résolution 57/283 A, a approuvé le projet de calendrier révisé des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2003 tel qu'il a été présenté par le Comité des conférences et modifié ultérieurement en fonction des décisions prises par l'Assemblée à sa cinquante-septième session. Le calendrier a été publié sous la cote A/AC.172/2003/2.
2. À sa 373e séance, le 26 août 1994, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation au calendrier approuvé des conférences qui étaient présentées entre les sessions du Comité devaient à l'avenir être examinées par le Bureau en consultation avec le Secrétariat pour suite à donner.
3. À sa 379e séance, le 23 mars 1995, le Comité était convenu que les propositions de modification du calendrier n'ayant pas d'incidences sur le budget-programme pourraient être examinées par le Secrétariat en consultation avec le Bureau du Comité.
4. À sa session de fond de 1995, le Comité avait décidé que les demandes de dérogation présentées entre les sessions du Comité qui concernaient un changement de lieu seraient portées à l'attention des membres pour approbation. Les demandes de dérogation qui concernaient tout autre type de modification devaient, comme le Comité en avait décidé à sa session de fond de 1994, être examinées par le Bureau en consultation avec le Secrétariat pour suite à donner.
5. Les demandes de modification de lieu de réunion ou de session ou réunion supplémentaire présentées en 2003 et la suite qui y a été donnée par le Comité sont indiquées ci-après.

<i>Organe</i>	<i>Demande</i>	<i>Suite donnée</i>
Commission de la condition de la femme	Autorisation de tenir une réunion supplémentaire le 25 mars 2003, en vue d'achever les travaux de sa quarante-septième session. Le dernier jour de la session, faute de temps, la Commission n'a pas pu se prononcer sur une proposition ni élire les membres du Bureau de la session suivante.	Demande approuvée
Comité d'actuaire de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies	Autorisation de tenir sa session du 2 au 4 juin 2003, à Genève au lieu de New York. La Caisse commune a un bureau à Genève et des réunions y ont déjà été tenues. Les services de conférence de Genève pouvaient assurer le service de la session aux dates prévues.	Demande approuvée
Cinquième Commission	Autorisation de tenir deux séances supplémentaires, une séance officieuse le 2 juin 2003 et une séance officielle le 4 juin 2003, afin de se prononcer sur des projets	Demande approuvée

<i>Organe</i>	<i>Demande</i>	<i>Suite donnée</i>
	de proposition et d'achever ses travaux.	
Groupe d'experts gouvernementaux sur la recherche des armes légères	Autorisation de convoquer sa première session à Genève du 1er au 5 juillet 2003, plutôt qu'à New York du 20 au 24 mai 2003. Certains membres du Groupe d'experts devant participer aux travaux du Groupe à composition non limitée d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur certaines armes classiques, qui devait se réunir à Genève du 20 au 24 mai 2003, ils ne pouvaient assister à la réunion à New York. Les services de conférence de Genève ont confirmé qu'ils pouvaient assurer le service des réunions du Groupe d'experts aux dates demandées en juillet.	Demande approuvée
Comité du programme et de la coordination	Autorisation de tenir une séance officielle supplémentaire le 9 juillet 2003 afin d'achever ses travaux.	Demande approuvée
Conseil consultatif pour les questions de désarmement	Autorisation de convoquer la quarante et unième session du Conseil du 16 au 18 juillet 2003 à Genève plutôt qu'à New York, afin de donner la possibilité aux membres du Conseil consultatif de s'entretenir avec les participants à la Conférence du désarmement. De plus, le Conseil consultatif faisant également office de conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, la tenue de la réunion à Genève permet aux membres de s'entretenir avec le personnel de l'Institut.	Demande approuvée
Groupe d'experts gouvernementaux sur la relation entre le désarmement et le développement	Autorisation de tenir sa première session du 17 au 21 novembre 2003, à Genève. En raison de chevauchements de calendrier au bureau fonctionnel, la session ne pouvait se tenir qu'à ces dates, alors que l'Assemblée générale tiendrait sa session ordinaire et que le service de la session ne pourrait pas être assuré à New York. Les services de conférence de Genève pouvaient assurer le service de la session.	Demande approuvée
Groupe spécial d'experts sur la coopération internationale en matière fiscale	Autorisation de tenir sa onzième réunion à Genève, du 15 au 19 décembre 2003. Le Groupe se réunit souvent à Genève pour faciliter la participation de ses membres et des observateurs qui y sont établis et pour assurer une forte participation à un moindre coût.	Demande approuvée
Commission de la fonction publique internationale	Autorisation de tenir sa cinquante-sixième session au siège de la FAO à Rome, plutôt qu'à Bangkok (la tenue de la session à Bangkok constituait une dérogation à la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, mais avait été approuvée lors de l'établissement du calendrier). Le lieu de la session a été changé à nouveau car les participants étaient préoccupés par l'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère dans la région de l'Asie du Sud-Est.	Demande approuvée

B. Adoption du projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2004-2005

Introduction et aperçu général

6. À sa 452e séance, le 8 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné le projet de calendrier biennal des conférences et réunions pour 2004-2005 (A/AC.172/2003/CRP.1 et Add.1), présenté par un représentant du Secrétariat. Le Comité a été informé que le calendrier avait été mis au point conformément à tous les principes établis à cette fin. S'agissant de la résolution 53/208 A de l'Assemblée générale, par laquelle l'Assemblée avait décidé que les organes de l'Organisation des Nations Unies devraient être invités à s'abstenir de se réunir le vendredi saint orthodoxe, seul un organe, à savoir la Commission des droits de l'homme, a jugé nécessaire de prévoir une réunion à cette date au cours des deux années, afin de pouvoir achever les travaux de sa session. Bien qu'on lui ait rappelé la règle pertinente de l'Assemblée générale relative au lieu des réunions, notamment en ce qui concerne Nairobi, et qu'il était souhaitable d'utiliser pleinement les installations de conférence de Nairobi, le Programme des Nations Unies pour l'environnement a accepté l'offre de la République de Corée d'accueillir en 2004 le Forum ministériel mondial pour l'environnement dans le cadre de la huitième session spéciale du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement, conformément à sa décision 20/17, du 5 février 1999, de se réunir une année sur deux dans une région différente, par roulement.

Examen du projet de calendrier biennal des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour 2004-2005

7. À sa 450e séance le 26 juin 2003 dans le cadre de sa session d'organisation, le Comité des conférences a examiné le projet de calendrier biennal des conférences et réunions des organes subsidiaires du Conseil économique et social pour 2004-2005 et a formulé ses observations au Conseil en conséquence.

Conclusions et recommandations

8. **Étant entendu que les incidences budgétaires de certains éléments tels que les décisions et les recommandations du Conseil économique et social adoptées à sa session de fond de 2003 et comprises dans le calendrier seraient examinées par les organes délibérants responsables et qu'il serait procédé à toute modification du calendrier des conférences et réunions pour 2004-2005 rendue nécessaire du fait des mesures et décisions qu'aurait prises l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session, le Comité a recommandé que l'Assemblée générale approuve le calendrier.**

C. Meilleure utilisation des services et installations de conférence

1. Statistiques relatives aux réunions des organes de l'Organisation des Nations Unies et consultations ou correspondance avec ces organes concernant l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition

Introduction et aperçu général

9. À sa 452^e séance, le 8 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné les données statistiques figurant à la section II.B (1) et à l'annexe I du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/58/194 et Corr.1 et 2) sur l'utilisation prévue et effective des services et installations de conférence mis à la disposition d'un échantillon d'organes ayant tenu des réunions à New York, Genève, Vienne et Nairobi en 2002, et entendu un rapport de son président sur les consultations qu'il avait eues avec différents organes sur l'utilisation des services de conférence mis à leur disposition. En application du paragraphe 16 de la section II.A de la résolution 57/283 B de l'Assemblée générale, il avait été établi que 12 organes, pour leurs trois sessions précédentes, avaient enregistré des taux d'utilisation des services de conférence mis à leur disposition constamment inférieurs à la norme. Le Président et le Département avaient tenu des consultations avec les présidents et secrétaires de ces organes, ou leur avaient adressé des lettres, en vue de résoudre le problème.

10. La sous-utilisation des ressources affectées aux services des conférences résultait dans certains cas de ce que des séances étaient annulées trop tard pour qu'il soit possible de prévoir une séance d'un autre organe pour la tranche horaire ainsi libérée, ce qui souvent indiquait qu'il y avait matière à améliorer la fiabilité de la planification. En cas d'annulations à répétition, le problème pouvait être résolu soit en abrégant la session de l'organe en cause, soit en réduisant le nombre de séances prévu pour la session, sans abréger la durée de celles-ci. Cette dernière solution avait donné de bons résultats, par exemple, dans le cas du Comité des contributions.

11. Pour certains des organes en cause, cependant, le faible taux d'utilisation des services de conférence tenait principalement à ce que les séances commençaient en retard ou étaient levées avant l'heure prévue. Dans certains cas, le problème pouvait être réglé en ouvrant les séances à l'heure, au besoin sans qu'il y ait un quorum, et en préparant l'examen de points supplémentaires de l'ordre du jour dans l'éventualité où l'examen de ceux inscrits au programme de la séance s'achèverait plus tôt que prévu. Le recours à ces formules avait donné de bons résultats pour la Sixième Commission de l'Assemblée générale.

12. Conformément aux décisions du Comité des conférences, le temps consacré à des réunions informelles ou à des consultations avant l'ouverture de séances programmées ou après qu'elles aient été levées n'était pas comptabilisé comme temps perdu, sous réserve que ces consultations ou réunions informelles utilisent les mêmes services que ceux prévus pour la séance principale et que le Secrétariat soit dûment avisé. Cependant, plusieurs des organes considérés avaient souligné qu'étant donné que leurs travaux portaient sur des questions délicates ou d'ordre politique, ils souhaitaient aussi pouvoir tenir des consultations informelles dans les salles de conférence. Si le temps consacré à ces consultations n'était pas déduit, pour le calcul du taux d'utilisation, du temps considéré comme perdu pour les séances levées avant l'heure prévue, il leur serait difficile d'atteindre un taux d'utilisation

supérieur au seuil. Le Président a suggéré au Comité d'envisager sérieusement d'apporter à la méthode de calcul des taux d'utilisation des aménagements permettant de tenir compte de tels cas.

Examen de la question

13. Les délégations ont accueilli avec satisfaction les efforts déployés pour tenir des consultations avec les organes qui se signalaient par un taux d'utilisation régulièrement faible, étant donné qu'il s'agissait d'éviter le gaspillage de ressources précieuses. Plusieurs délégations ont jugé que le mieux serait de trouver des solutions adaptées au cas particulier de chaque organe, sans nécessairement apporter de modifications à la méthode générale. Il a été dit qu'il ne fallait pas traiter certains organes avec plus d'indulgence que les autres, à quoi il a été répondu qu'il s'agissait moins d'indulgence que de souplesse. L'avis a été exprimé qu'il importait de respecter le principe de l'utilisation de toutes les langues officielles, et que la tenue de consultations sans services d'interprétation était un pis-aller. Il a été dit aussi que les tranches horaires libérées par l'annulation ou la fin prématurée de séances devraient être mises à la disposition des groupes régionaux.

14. Un représentant du Secrétariat a expliqué que, bien qu'un « facteur précision » de référence n'ait pas encore été fixé pour mesurer la fiabilité de la planification des séances, le Département avait constaté qu'il était utile d'indiquer ce facteur lors des discussions avec les présidents ou secrétaires d'organes ayant un faible taux d'utilisation des services de conférence mis à leur disposition; en effet, sous réserve d'un préavis suffisant, il était plus facile au Secrétariat de réaffecter la totalité plutôt qu'une partie de la tranche horaire prévue pour une séance.

Conclusions

15. **Le Comité a noté que, pour les quatre villes sièges, le taux d'utilisation global pour 2002, de 75 %, était supérieur d'un point à celui constaté pour 2001, mais encore inférieur de six points à celui de 2000. La légère amélioration enregistrée en 2002 avait été constatée pour trois des quatre villes sièges, et était due uniquement à une réduction des pertes de temps imputables à l'ouverture tardive ou à l'achèvement prématuré de certaines séances, pertes de temps qui avaient été la cause de la dégradation de sept points du taux global d'utilisation constatée en 2001 par rapport à 2000. Le nombre des annulations de séance avait très peu changé.**

16. **Le Comité a aussi noté que le taux d'utilisation de 75 % était inférieur de cinq points à la norme fixée par l'Assemblée générale et continuait de dénoter un gaspillage inacceptable des ressources. Le Président du Comité avait de nouveau tenu des consultations avec les présidents et/ou les secrétaires des organes dont le taux d'utilisation avait été inférieur au seuil pendant trois années consécutives, les engageant à envisager de modifier le programme de travail de ces organes et de leur faire observer une discipline plus rigoureuse dans la conduite de leurs travaux. Cependant, en 2003, plusieurs organes avaient insisté sur la nécessité de faire entrer en ligne de compte les consultations informelles qu'il leur arrivait souvent de tenir après la fin d'une séance officielle, comme le Président l'avait noté dans son rapport oral sur ses contacts avec les présidents et secrétaires d'organes sous-utilisateurs.**

17. Le Comité a invité son président à continuer de tenir, comme demandé par l'Assemblée générale aux paragraphes 6 et 7 de la section B de sa résolution 54/248, des consultations avec les présidents des organes pour lesquels le taux d'utilisation des services de conférence avait été régulièrement inférieur pour leurs trois dernières sessions au seuil fixé, en vue de formuler des recommandations visant l'utilisation optimale des ressources affectées aux services de conférence.

18. Le Comité a estimé que certains facteurs tels que le facteur « précision de la planification », qui était un instrument de planification utile pour le Secrétariat, devraient être pris en considération pour l'évaluation de l'utilisation des services de conférence.

2. Prestation de services d'interprétation pour les réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres

Introduction et aperçu général

19. À sa 453e séance, le 10 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné les statistiques et les analyses figurant à l'annexe II et aux paragraphes 17 à 36 du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/58/194 et Corr.1 et 2), qui couvraient la période allant de mai 2002 à avril 2003. Pour quatre villes sièges, la proportion moyenne, pour la période considérée, des réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres ayant bénéficié de services d'interprétation était tombée de 98 % pour la période correspondante de 2001-2002 à 92 %, soit une baisse de six points. Cependant, le pourcentage était comparable à celui constaté pour 2000-2001 et supérieur à celui enregistré pour 1999-2000 (84 %).

Examen de la question

20. La baisse du pourcentage des réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres ayant bénéficié de services d'interprétation a été jugée regrettable, étant donné que ces réunions, qui avaient lieu pour permettre à ces groupes de tenir des consultations et de parvenir à un consensus sur des points de l'ordre du jour de divers organes, facilitaient considérablement les travaux des grandes commissions de l'Assemblée générale et d'autres organes. Le rapport faisait mention de plusieurs formules visant à rendre plus systématique et à améliorer la prestation de services de conférence adéquats pour ces réunions, et l'étude du coût de ces formules était en bonne voie d'achèvement.

21. L'avis a aussi été exprimé que la formule existante semblait fonctionner plutôt bien. Le pourcentage de réunions bénéficiant de services d'interprétation pourrait être relevé moyennant plus de souplesse de la part tant du Secrétariat que des groupes demandeurs, encore qu'il pourrait s'avérer difficile pour certains groupes, en particulier un groupe nombreux tel que le Groupe des 77 et la Chine, de s'adapter à des changements de dernière minute. Tout bien considéré, il s'agissait de faire converger au mieux les besoins des groupes régionaux et l'offre de services.

22. Le Comité ne pouvait pas examiner les propositions tendant à ce que des services de conférence soient fournis de façon plus prévisible à des groupes régionaux et d'autres grands groupes tant qu'il ne disposait pas du rapport attendu du Secrétaire général sur les dépenses que cela entraînerait.

3. Meilleure utilisation des installations de conférence

a) Office des Nations Unies à Nairobi

Introduction et aperçu général

23. À sa 453e séance, le 10 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné le rapport sur la meilleure utilisation des installations de conférence à l'Office des Nations Unies de Nairobi visé au paragraphe 37 du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/58/194 et Corr. 1 et 2).

Examen de la question

24. Le Comité a été informé qu'un rapport sur ce sujet avait été présenté dans le document A/57/809 et que la question de l'amélioration et de la modernisation des installations de conférence à Nairobi ferait l'objet d'autres rapports qui passeraient par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires conformément aux procédures établies.

25. On s'est déclaré préoccupé de l'insuffisance apparente des ressources pour les services de conférence à Nairobi ainsi que des facteurs qui rendent difficile à ce lieu d'affectation d'attirer et de retenir des spécialistes linguistiques, notamment dans les postes à financement extrabudgétaire.

Conclusions

26. Le Comité a pris note du fait que, conformément aux procédures établies, d'autres rapports sur la question de l'amélioration et de la modernisation des installations de conférence à Nairobi passeraient par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

b) Centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique

Introduction et aperçu général

27. À sa 453e séance, le 10 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné le rapport du centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique figurant aux paragraphes 38 à 46 du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/58/194 et Corr. 1 et 2).

Conclusions

28. Le Comité des conférences s'est déclaré satisfait de ce qu'en 2002 la Commission économique pour l'Afrique ait réorganisé son centre de conférences selon les pratiques internationales optimales en créant une unité de coordination des conférences qui lui a permis de mieux servir ses clients et un système intégré de gestion des conférences pour améliorer encore ses prestations. De ce fait, le taux d'occupation du centre a augmenté de plus de 80 % par rapport à l'année antérieure, augmentation qui s'est maintenu en 2003.

29. Le Comité a noté qu'on envisagerait sous peu d'intégrer toutes les phases d'opération en un système et de promouvoir encore le centre.

4. Amélioration de la prestation du Département des affaires de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Introduction et aperçu général

30. À ses 451^e et 452^e séances, le 8 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné le rapport du Secrétaire général sur la réforme du Département des affaires de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (A/58/213). Lorsqu'il a présenté le rapport, le Secrétaire général adjoint aux affaires de l'Assemblée générale et à la gestion des conférences a indiqué que le Département s'employait très activement à mettre en oeuvre la réforme ambitieuse et axée sur les résultats qu'il avait entreprise. La situation budgétaire du Département était saine, et une planification plus rationnelle des réunions avait permis de mieux les échelonner, de relever les taux d'utilisation des ressources et d'améliorer le moral du personnel. L'application du système des créneaux avait déjà entraîné une amélioration de la situation en ce qui concerne la soumission des documents et avait fait prendre conscience aux départements auteurs de la nécessité de soumettre à temps les documents à traiter. Sous sa nouvelle forme, le *Journal* offrait un accès commode aux informations sur les réunions et les documents devant être examinés lors des séances. Le système de gestion électronique des réunions était désormais opérationnel, et son expansion était prévue à brève échéance; le système d'acheminement électronique des documents avait été testé, et serait mis en service à titre expérimental avant la fin de 2003. Par ailleurs, tout était mis en oeuvre pour exploiter les synergies, non seulement à l'intérieur du Département, mais aussi avec d'autres entités du Secrétariat et les organes intergouvernementaux.

31. Fort de ses succès, le Département était en train d'entreprendre plusieurs grands projets, y compris la réalisation d'une étude approfondie sur la gestion intégrée, à l'échelle mondiale, des ressources affectées aux services de conférence, étude qui engloberait les quatre villes sièges et serait réalisée en collaboration avec le Bureau des services de contrôle interne, avec la pleine participation des unités hors siège concernées. L'étude devait aboutir à l'élaboration de directives de gestion intégrée compatibles avec les mandats définis par les organes délibérants et les règles administratives applicables aux unités concernées, ainsi qu'à des recommandations sur l'adoption d'un organigramme standard pour les services centraux de contrôle et de coordination.

32. Comme suite à la résolution 57/283 B de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée avait constaté qu'il faudrait modifier ou actualiser les normes de production pour tenir compte des tâches effectuées par les fonctionnaires des services linguistiques qui n'étaient pas couvertes par ces normes, le Département avait chargé un groupe de travail de procéder à un réexamen complet des normes de charge de travail et de productivité. La question essentielle à examiner à cet égard était celle de l'incidence des innovations technologiques sur la productivité, dont dépendait la rentabilité des investissements technologiques.

33. La mise en oeuvre du système des créneaux de soumission des documents avait permis de constater que le bon fonctionnement de ce système dépendait tout autant de la longueur des rapports que du respect des dates de soumission. Le Département avait en conséquence l'intention de continuer de faire respecter rigoureusement les limites fixées pour la longueur des rapports émanant du Secrétariat, et de constituer un groupe de travail chargé d'étudier les dispositions à

prendre pour le traitement des rapports dont l'élaboration ne relève pas de l'autorité du Secrétaire général.

34. La réforme étant un processus évolutif, son déroulement pouvait être affecté par des facteurs imprévisibles d'ordre structurel, financier, technique ou humain. Aussi le plan de réforme était-il amélioré ou même modifié en cours de route à la lumière de l'expérience acquise et des enseignements qui pouvaient en être tirés.

Examen de la question

Repositionner le Département

35. L'avis a été exprimé que le nouveau style de gestion des conférences, axé sur les résultats, ne devait pas faire perdre de vue que le Département avait pour fonction de fournir toute une gamme de services aux organes intergouvernementaux. Il fallait donc que le Département sache concilier sa nouvelle approche volontariste avec la nécessité de répondre aux attentes de ces organes. Il a été expliqué que le Département était parfaitement conscient de ce double impératif. Étant mieux à même de planifier ses activités, il était en mesure de fournir les services requis plus efficacement et sans dépassement de crédits.

36. La réduction du nombre des séances tenues le soir ou durant les week-ends et les améliorations déjà constatées pour ce qui est du respect des délais de soumission des documents par les départements auteurs ont été accueillies avec satisfaction. Cependant, il a été dit qu'il y avait encore place pour des améliorations.

37. Certains membres du Comité ont accueilli avec satisfaction les efforts déployés par le Département pour réduire le volume de la documentation et rationaliser celle-ci en combinant certains rapports, mais d'autres ont fait observer qu'il incombait au Département de respecter les décisions des organes délibérants concernant la gestion des conférences, et qu'il excédait ses prérogatives en décidant de fusionner des rapports. Il a été expliqué que le Département s'attachait certes à combiner des rapports similaires lorsque cela était possible, mais que, loin de le faire au mépris des décisions des organes délibérants, il sollicitait leur autorisation chaque fois que cela était nécessaire.

Recherche d'améliorations au niveau global

38. Plusieurs questions ont été posées au sujet du passage à une chaîne de production documentaire électronique; il a notamment été demandé en quoi les ajustements apportés à la séquence des opérations de traitement avaient modifié le travail des éditeurs. Il a été expliqué que le système comprenait à la fois l'acheminement électronique des documents d'un bout à l'autre de la chaîne de production et l'accès en ligne à des documents de référence et à des données terminologiques dans toutes les langues officielles, l'objectif étant de réduire les délais d'acheminement et, dans certains cas, de réduire la charge de travail en aval. Le Département avait publié des directives incluant la maîtrise des outils informatiques parmi les compétences exigées du personnel nouvellement recruté pour la chaîne de production documentaire et avait établi un programme de formation complet pour les fonctionnaires déjà en poste.

39. Des avis favorables ont été exprimés sur l'intégration au Département des secrétariats techniques des Cinquième et Sixième Commissions en vue d'en accroître l'efficacité. D'autres délégations, cependant, ont exprimé l'avis contraire,

indiquant qu'elles étaient satisfaites des services rendus par les secrétariats techniques en question et qu'elles ne comprenaient pas la logique de leur intégration au Département.

Intégration de la gestion au niveau mondial

40. En réponse à des questions sur la mesure dans laquelle la gestion intégrée des ressources affectées aux services de conférence avait permis d'optimiser et de rationaliser l'utilisation de ces ressources dans tous les lieux d'affectation, il a été observé que le calendrier des conférences et réunions approuvé par l'Assemblée générale restait le principal instrument de gestion des réunions. La règle du siège et le coût des réunions tenues dans des lieux d'affectation hors Siège étaient aussi à prendre en compte. L'existence de services de conférence n'était pas la seule considération, surtout si la capacité disponible en tel ou tel lieu d'affectation permettait d'absorber un surcroît de volume de travail. L'étude approfondie que le Département avait entreprise avec le concours du Bureau des services de contrôle interne en vue de définir une formule pragmatique de gestion intégrée reposant sur un consensus entre lieux d'affectation sur le degré souhaitable et possible d'intégration serait achevée en décembre 2003. L'avis a aussi été exprimé que, quoiqu'il advienne de l'intégration de la gestion des services de conférence à l'échelle mondiale, les principes et méthodes qui avaient fait leurs preuves devraient continuer d'être appliqués dans tous les lieux d'affectation.

41. En réponse à une question sur le point de savoir si l'utilisation de deux systèmes d'information incompatibles, à savoir le Système électronique de suivi de la production documentaire (e-DRITS) et le Système intégré de contrôle des documents et de suivi de la productivité (iDCPMS), faisait obstacle à l'intégration de la gestion des services de conférence dans tous les lieux d'affectation, il a été expliqué que la coexistence de ces deux systèmes n'avait en rien diminué la capacité des départements de planifier et de communiquer.

Optimiser l'utilisation des technologies de l'information

42. Pour le compte rendu des débats et les recommandations formulées sur la question, voir le chapitre VI ci-après.

Alléger la charge documentaire

43. Le Secrétariat a été invité à rendre compte des résultats initiaux de la mise en oeuvre du système des créneaux. Il a été expliqué que, quoique le système, en place depuis l'année précédente seulement, continue de faire l'objet d'ajustements, les pressions exercées sur les unités du Secrétariat dont émanent des documents pour qu'elles respectent les délais qui leur étaient impartis avaient généralement été efficaces. Instrument de planification en amont, le système avait permis de démontrer qu'il valait mieux planifier à long terme que devoir réagir à des situations de crise.

44. Il a été constaté avec satisfaction que, pendant les cinq premiers mois de 2003, les normes fixant le nombre maximum de pages avaient été respectées pour plus de 90 % des documents émanant du Secrétariat. Il a néanmoins été souligné qu'étant donné le coût par page élevé du traitement de la documentation, il fallait viser un taux de conformité aux normes de 100 %.

45. De vives préoccupations ont été exprimées au sujet de la parution tardive des comptes rendus analytiques. À une époque où les communications étaient instantanées et où le rythme des relations internationales était tel que l'information devait parvenir sans délai aux capitales sous peine d'obsolescence, les comptes rendus analytiques continuaient de paraître si tardivement qu'ils n'avaient plus d'intérêt que d'ordre historique. À la différence des procès-verbaux de séance et des communiqués de presse, les comptes rendus analytiques étaient traités par le Département comme des produits d'importance marginale, peu utilisés par les États Membres, et même considérés comme une entrave à la réforme. Le remplacement des comptes rendus analytiques par des communiqués de presse n'était pas une solution acceptable, parce que ces derniers n'étaient pas soumis à la règle de distribution simultanée dans les six langues officielles. Vu les impératifs plus pressants auxquels devait répondre l'Organisation, il était exclu aussi que l'Assemblée générale décide d'ouvrir des crédits supplémentaires pour permettre aux six services de traduction de traduire les comptes rendus analytiques. Il fallait donc que l'Assemblée fasse procéder à une analyse approfondie du coût et des avantages du système actuel de production des comptes rendus analytiques, envisage d'autres formules et revoie la liste des organes ayant droit à ce type de comptes rendus. L'avis a aussi été exprimé que l'affirmation figurant au paragraphe 42 du rapport du Secrétaire général, à savoir que l'Assemblée n'avait pas approuvé la proposition du Secrétaire général de réaliser une étude sur la possibilité de créer à peu de frais une banque d'enregistrement numérique des interventions prononcées en séance, ne reflétait pas correctement la position de l'Assemblée sur la question.

46. Il a été indiqué que les comptes rendus analytiques étaient toujours prêts rapidement dans la langue de rédaction, et que s'ils paraissaient tardivement, c'était par suite d'un déficit chronique de capacité de traduction dans les cinq autres langues officielles. Étant donné le coût prohibitif de l'accroissement requis de la capacité de traduction, et puisqu'il ne lui appartenait pas de remettre en cause le droit à l'établissement de comptes rendus analytiques que l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Conseil de sécurité avaient conféré à certains de leurs organes subsidiaires, le Secrétariat souhaitait que l'Assemblée générale lui donne des directives sur la manière de résoudre le problème.

47. Il a été indiqué que le projet pilote d'harmonisation des versions linguistiques des projets de résolution avant leur adoption par l'Assemblée générale en séance plénière serait étendu aux Quatrième et Sixième Commissions de l'Assemblée. Il n'était guère possible d'envisager d'étendre la formule aux autres grandes commissions, vu leurs méthodes de travail et celles de l'Assemblée elle-même. Afin d'éviter qu'un délai trop court ne sépare l'adoption d'un projet de résolution par une grande commission de son examen par l'Assemblée en séance plénière, les autres grandes commissions pourraient cependant envisager d'adopter chacun de leurs projets de résolution aussitôt qu'elles auraient achevé l'examen du point correspondant de l'ordre du jour.

Concilier les impératifs de qualité et ceux de la réforme

48. L'accent a été mis sur la nécessité d'éviter que la poursuite d'objectifs d'efficacité et d'économie n'entraîne une baisse de la qualité des services rendus aux États Membres par le Département. L'avis a été exprimé que le Groupe des 77 et la Chine ne bénéficiaient pas toujours de services à la mesure de la taille et de l'importance de l'Organisation. Le souci de fournir des prestations de haute qualité

devait faire partie intégrante de la réforme du Département. À ce propos, des informations ont été demandées sur les gains de productivité qui avaient permis de réaliser des économies grâce à l'utilisation de méthodes plus efficaces et à l'informatisation. Il a été indiqué que le Département tenait à remplir son mandat, à savoir fournir aussi efficacement que possible des services de haute qualité. Aucune des économies réalisées n'avait été obtenue au prix d'une réduction de la qualité des prestations.

49. Au sujet des normes de production en vigueur pour le personnel linguistique, la création d'un groupe de travail chargé d'une étude approfondie qui porterait sur toutes les fonctions linguistiques, y compris l'interprétation et la traduction, a été favorablement accueillie. Il a été dit que les nouvelles normes qui seraient éventuellement adoptées devraient comprendre des indicateurs quantitatifs et refléter les gains de productivité rendus possibles par les investissements consacrés à l'informatisation du travail du personnel linguistique. En attendant l'adoption de nouvelles normes, il convenait de respecter les normes en vigueur.

50. Il a été pris note avec satisfaction de la série de consultations organisées langue par langue en mai 2003 par le Département dans le but de faciliter les échanges de vues entre les services linguistiques et les délégations intéressées sur la terminologie en usage à l'ONU. Il a été indiqué cependant que dans le cas du chinois, la terminologie employée à l'ONU n'était pas toujours conforme à l'usage actuel. Ces consultations pourraient aussi fournir à l'avenir l'occasion d'ouvrir un dialogue entre les délégations et les interprètes sur la qualité de l'interprétation.

Conclusions

51. Le Département a été invité à donner l'assurance que les documents seraient également accessibles dans toutes les langues officielles une fois que le système d'acheminement électronique aurait été mis en place. Il a été indiqué que ce système servirait seulement à l'acheminement interne des documents dans leur langue de rédaction. En bout de chaîne de production, les documents continueraient d'être publiés dans toutes les langues officielles.

52. Les conclusions formulées aux paragraphes 51 à 53 du rapport (A/58/213) au sujet de l'orientation de la réforme et des mesures de suivi à prendre ont été généralement bien accueillies. Il a été dit qu'il fallait que la haute qualité des prestations soit maintenue durant la réforme et que les États Membres bénéficient d'une assistance qui leur facilite le passage à un système de soumission et de consultation électronique des documents. Le Comité a décidé de faire figurer ses recommandations sur ces questions dans le projet de résolution (voir annexe I).

D. Demandes de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la première section de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale

Introduction et aperçu général

53. À sa 451^e séance, le 8 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné la section C du chapitre II et l'annexe III du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/58/194 et Corr.1 et 2), concernant les demandes, formulées par les organes subsidiaires, de dérogation aux dispositions du paragraphe 7 de la

première section de la résolution 40/243 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée avait décidé qu'aucun de ses organes subsidiaires ne pourrait se réunir au Siège de l'Organisation des Nations Unies pendant une de ses sessions ordinaires sans son assentiment exprès.

Examen de la question

54. Le Comité a noté avec satisfaction que le nombre de demandes de dérogation avait baissé, passant de sept en 2002 à quatre en 2003. Il a été observé que les quatre organes concernés présentaient systématiquement la même demande avec les mêmes motifs, qui étaient peu susceptibles de changer, et qu'il y avait peut-être lieu de leur accorder une dérogation permanente ou, tout au moins, une dérogation d'une durée plus longue. Toutefois, il a été expliqué que l'obligation faite aux organes subsidiaires de présenter annuellement les demandes de dérogation donnait au Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences l'occasion de se pencher sur les besoins réels en matière de services de conférence pendant une période extrêmement chargée et que cet examen menait parfois à une réduction de la demande.

Conclusions et recommandations

55. **Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'autoriser expressément les organes suivants à se réunir à New York pendant la partie principale de sa cinquante-huitième session, étant entendu que des services de conférence seraient fournis pour toutes ces réunions dans la limite des services et des ressources disponibles et que les travaux de l'Assemblée générale et de ses grandes commissions ne seraient pas entravés :**

- **Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien;**
- **Comité des relations avec le pays hôte;**
- **Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;**
- **Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.**

56. **Le Comité a pris note avec satisfaction de la réduction du nombre de demandes de dérogations.**

Chapitre III

Questions relatives à la documentation et à la publication des documents : soumission, diffusion et distribution des documentations

Introduction et aperçu général

1. À sa 453e séance, le 10 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné le rapport sur les questions relatives à la documentation et à la publication des documents abordées aux paragraphes 53 à 62 du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/58/194 et Corr.1 et 2) et a entendu des explications de représentants du Secrétariat.

Examen de la question

2. Il a été expliqué que, bien que les règles concernant la diffusion des documents officiels disposent clairement que ces derniers ne peuvent être affichés que simultanément sur les sites Web de l'Organisation des Nations Unies, d'un point de vue pratique, compte tenu du temps nécessaire pour traduire et publier les documents, certains départements avaient choisi de fournir des avant-projets aux organes à des fins de consultations officieuses ou de les afficher sur leur site Web. C'est la raison pour laquelle il était indiqué au paragraphe 3.17 de l'instruction administrative ST/AI/2001/5 que les documents établis à l'intention des organes délibérants ne devaient pas être diffusés sur l'Internet, dans une version préliminaire, une version non éditée ou une version incomplète, sauf en consultation avec le président et le secrétaire de l'organe concerné et devaient dans ce cas être accompagnés d'un déni de responsabilité. Tous les cas d'affichage sur les sites Web ne respectant pas la règle du multilinguisme répondaient, selon le Département de l'information, qui les avait examinés, à une requête spécifique de la part des organes concernés. Le Système de diffusion électronique des documents (SEDOC), par contre, était la seule base de données rassemblant et affichant toujours de façon simultanée les textes, dans leur version définitive et dans toutes les langues officielles.

3. De nombreuses délégations ont souligné que la règle concernant la diffusion simultanée était bien établie et devait être pleinement appliquée. Certaines d'entre elles ont estimé que les dispositions figurant dans l'instruction administrative ST/AI/2001/5 et l'affichage d'avant-projets visant à « rendre service » à l'organe concerné semblaient aller à l'encontre de la position officielle. Il a été noté que, pour que les documents soient affichés simultanément, dans toutes les langues et dans les délais sur les sites Web de l'ONU, il conviendrait de disposer de ressources importantes. Il a également été observé que la consolidation des rapports, demandée dans le cadre de la réforme du Département, devrait permettre d'afficher les documents simultanément en temps plus opportun.

4. Il a été demandé d'apporter des précisions sur la teneur du paragraphe 62 du document A/58/194 et Corr.1 et 2 ainsi que sur les difficultés techniques rencontrées. Un représentant du Secrétariat a expliqué que la pratique qui consistait auparavant à copier les documents établis à l'intention des organes délibérants à partir du SEDOC sur les sites Web était remplacée par un système de liens directs avec le SEDOC où les documents apparaissaient toujours dans toutes les langues. Toutefois, les contraintes en matière de ressources et d'accès ne permettaient pas actuellement d'établir des liens entre tous les documents et le site Web.

Chapitre IV

Questions relatives à la traduction et à l'interprétation

Introduction et aperçu général

1. À ses 453^e et 454^e séances, le 10 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné les paragraphes 69 et 70 du rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/58/194 et Corr.1 et 2), relatifs à la traduction et à l'interprétation, et entendu les explications des représentants du Secrétariat.

Examen de la question

2. Les délégations ont noté avec satisfaction que le nombre de postes vacants dans les services linguistiques espagnols avait diminué, passant de 28 à 16, et que les six postes vacants du Service chinois de traduction du Siège avaient tous été pourvus, et a demandé des informations plus complètes sur les postes vacants dans tous les services linguistiques.

3. Le Comité a été informé que les concours de recrutement organisés pour l'arabe, l'anglais, le français et l'espagnol étaient soit achevés soit en cours, et que les lauréats seraient bientôt inclus dans les fichiers de candidats qualifiés. Des préoccupations ont été exprimées au sujet du nombre de départs à la retraite prévus et des conditions d'emploi à New York, moins avantageuses qu'en Europe.

4. Des préoccupations ont aussi été exprimées au sujet d'insuffisances occasionnelles de l'interprétation, et il a été souligné qu'il serait bon qu'un dialogue s'instaure entre les interprètes et les délégations sur la terminologie, éventuellement dans le cadre de réunions d'information organisées langue par langue par le Département des affaires de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

Chapitre V

Examen du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005

Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

Introduction et aperçu général

1. À sa 452^e séance, le 8 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné le texte explicatif relatif aux affaires de l'Assemblée générale et aux services de conférence présenté dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 [A/58/6 (Sect. 2)], programme 6 du plan à moyen terme pour la période 2004-2005, et il a entendu un exposé liminaire du Secrétariat sur la question.

2. Le Comité a appris que le projet de budget avait été établi sur la base des réformes en cours et avait pour but d'officialiser les changements envisagés par le Secrétaire général dans son rapport (A/57/289) sur l'amélioration de l'efficacité du fonctionnement du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. La première année de réforme avait déjà abouti à des résultats tangibles sur le plan budgétaire. Ainsi, alors que pour les exercices 1998-1999 et 2000-2001, le Département avait, pour New York, dépassé de 11 millions de dollars et 27,6 millions dollars, respectivement, le montant des crédits qui lui avaient été initialement alloués, il n'a pas dépassé son allocation budgétaire de 2002 et devrait, d'ici à la fin de 2003, pouvoir accomplir l'intégralité de son mandat sans dépassement de crédits.

3. Les caractéristiques principales du projet de budget étaient les suivantes : croissance nulle des ressources, redéploiement des ressources et accent mis sur la technologie de l'information. À court terme, ce budget-programme n'aurait pas d'incidence sur les coûts, l'augmentation des ressources allouées à la technologie de l'information étant compensée par diminution des dépenses de personnel obtenue en passant d'une approche axée sur la demande et grande consommatrice de ressources à une stratégie centrée sur les résultats et faisant appel à un encadrement important. En outre, le projet de budget nécessitait des reclassements qui permettent de tenir compte du réaménagement des priorités et d'intégrer les secrétariats techniques de la Cinquième et de la Sixième Commission au Département .

Examen de la question

4. Il a été estimé que, sans chercher à accomplir les mêmes travaux que ceux de la Cinquième Commission, le Comité des conférences avait pour mandat, en vertu de la résolution 43/222 de l'Assemblée générale, d'examiner le projet de budget-programme en tenant compte du plan des conférences et de formuler des recommandations afin d'assurer une utilisation optimale des ressources allouées aux services de conférence.

5. Bon nombre de délégations se sont félicitées de l'amélioration de la situation. Néanmoins, tout en s'exprimant en faveur de la discipline budgétaire, un certain nombre d'entre elles ont dit qu'elles craignaient que la réduction des dépenses de personnel n'entraîne une baisse de la qualité ou de la quantité des services offerts aux États Membres, notamment une réduction des services de réunions de groupes

régionaux. Le représentant du Secrétariat a expliqué que si le Département avait réalisé des économies et entendait faire de même durant l'exercice biennal suivant, c'était non pas en réduisant les services de haute qualité mais en passant du mode de gestion de crises à un système de planification avancée.

6. D'aucuns ont fait remarquer que le projet de budget n'avait pas d'indicateurs de résultat dans un certain nombre de domaines. Les enquêtes sur le degré de satisfaction des utilisateurs étaient utiles mais ne pouvaient se substituer aux indicateurs objectifs lorsqu'il s'agissait de mesurer le succès de la réforme menée par le Département.

Conclusions et recommandations

7. Le Comité a recommandé à l'Assemblée générale d'examiner de près la partie du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2004-2005 qui a trait aux services de conférence, compte tenu des conclusions et recommandations qu'il formule dans son rapport sur les points de son ordre du jour relatifs à la question.

Chapitre VI

Technologies de l'information

Introduction et aperçu général

1. À ses 451e, 452e et 453e séances, les 8 et 10 septembre 2003, le Comité des conférences a examiné le rapport du Secrétaire général sur le plan des conférences (A/58/194), en particulier le paragraphe 73 relatif aux technologies de l'information, et le rapport du Secrétaire général sur la réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (A/58/213), en particulier les paragraphes 24 à 34 (optimiser l'utilisation des technologies de l'information).

2. À la 453e séance, le 10 septembre 2003, les chefs des services de conférence de Genève, de Nairobi et de Vienne et leurs proches collaborateurs ont participé à une vidéoconférence organisée par le Comité des conférences, lors de laquelle ils ont rendu compte oralement des progrès accomplis dans leurs lieux d'affectation respectifs dans l'introduction des nouvelles technologies et l'optimisation de leur utilisation pour la chaîne d'opérations relatives aux réunions et à l'élaboration des documents.

Examen de la question

3. L'accent a été mis sur le fait que les technologies de l'information étaient l'élément moteur des initiatives de réforme du Département. L'un des objectifs poursuivis était l'élaboration d'une stratégie commune à tous les lieux d'affectation en matière d'informatique, notamment la normalisation des bases de données. Néanmoins, cette stratégie ne pouvait être efficace sans une formation permanente des utilisateurs à tous les niveaux du système. La pratique en usage, consistant à procéder à un échange des données d'expérience les plus utiles avec les autres lieux d'affectation, devrait également être encouragée.

4. On a pris note avec satisfaction des progrès accomplis dans des domaines tels que la gestion électronique de la documentation et des réunions, la soumission des documents sous forme électronique, l'impression à la demande et la nouvelle version électronique du *Journal des Nations Unies*, qui donne au monde entier l'accès en temps réel et grâce à des hyperliens aux documents dans toutes les langues, y compris à la liste journalière des documents publiés au Siège. Comme les utilisateurs n'ont pas tous les mêmes possibilités d'accéder à la version électronique des documents, ceux-ci continueront d'être publiés sur support papier aussi longtemps que des délégations en auront besoin.

5. Tout en se félicitant de l'aide fournie à l'Office des Nations Unies à Nairobi par les autres lieux d'affectation, certains membres se sont déclarés préoccupés par le fait qu'un lieu d'affectation ne puisse pas se doter de sa propre capacité en matière de technologies de l'information et doive faire appel aux autres lieux d'affectation. Dans sa réponse, le Secrétariat a exprimé sa reconnaissance pour l'aide apportée dans ce domaine par les autres lieux d'affectation.

6. On a pris note des difficultés des services de traduction résultant du volume des comptes rendus analytiques et des initiatives prises par l'Office des Nations Unies à Genève. Pour résoudre le problème de la publication tardive des comptes rendus analytiques des réunions, il convenait de voir si l'on pouvait équiper des

traducteurs se trouvant ailleurs de postes de travail multimédia d'où ils pourraient suivre les réunions des organes des Nations Unies et en établir les comptes rendus.

7. Le Secrétariat a été prié de continuer de fournir aux États Membres l'aide nécessaire, notamment la formation, pour qu'ils puissent obtenir et soumettre par voie électronique des documents et des informations.

Annexe I

Projet de résolution

Le Comité des conférences recommande à l'Assemblée générale d'inclure les paragraphes ci-après dans son projet de résolution suivant.

Plan des conférences

L'Assemblée générale,

Réaffirmant ses résolutions sur la question, notamment les résolutions 40/243 du 18 décembre 1985, 41/213 du 19 décembre 1986, 43/222 A à E du 21 décembre 1988, 52/214 du 22 décembre 1997, 54/248 du 23 décembre 1999, 55/222 du 23 décembre 2000, 56/242 du 24 décembre 2001, 56/254 D du 27 mars 2002, 56/262 du 15 février 2002, 56/287 du 27 juin 2002 et 57/283 B du 15 avril 2002,

Réaffirmant sa résolution 42/207 C du 11 décembre 1987, dans laquelle elle a prié le Secrétaire général d'assurer le respect de la parité des langues officielles de l'Organisation,

Réaffirmant aussi les dispositions pertinentes de ses résolutions sur le multilinguisme dans le domaine de la gestion des conférences,

Ayant examiné le rapport du Comité des conférences¹ et les rapports du Secrétaire général²,

I

Calendrier des conférences et réunions

1. *Note avec satisfaction* le travail accompli par le Comité des conférences;
2. *Approuve* le projet de calendrier biennal des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies pour 2004-2005, tel qu'il a été présenté par le Comité des conférences³, compte tenu des observations formulées par le Comité et sous réserve des dispositions de la présente résolution;
3. *Autorise* le Comité des conférences à apporter au calendrier des conférences et réunions pour 2004-2005 les modifications qui pourront être nécessaires du fait des mesures et décisions qu'elle aura prises à sa cinquante-huitième session;
4. *Note avec satisfaction* que le Secrétariat a tenu compte des dispositions visées dans ses résolutions 53/208 A du 18 décembre 1998, 54/248, 55/222 et 56/242 en ce qui concerne le vendredi saint orthodoxe et les fêtes de l'Aïd al-Fitr et de l'Aïd al-Adha, et prie tous les organes intergouvernementaux de respecter ces décisions lorsqu'ils programmeront leurs réunions;

¹ Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session, Supplément No 32 (A/58/32 et Corr.1).

² A/58/194 et Add.1; A/58/213.

³ À paraître en tant que Supplément No 32 des Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-huitième session (A/58/32).

II

A. Utilisation des services et installations de conférence

1. *Prend note* des améliorations apportées dans l'utilisation du centre de conférences de la Commission économique pour l'Afrique en application des dispositions du paragraphe 21 de la section II.A de sa résolution 57/283 B, et prie le Secrétaire général de continuer d'étudier toutes les formules qui pourraient permettre d'intensifier encore l'utilisation du centre de conférences;

2. *Demande à nouveau* au Comité des conférences de consulter les organes dont le coefficient d'utilisation des ressources qui leur ont été affectées a été, lors de leurs trois dernières sessions, régulièrement inférieur au seuil fixé afin de présenter les recommandations voulues pour assurer une utilisation optimale des ressources affectées aux services de conférence;

3. *Prie* le Secrétariat de continuer à consulter activement les bureaux et secrétariats des organes qui ont régulièrement sous-utilisé leurs ressources en matière de services de conférence afin d'apporter des améliorations aux facteurs d'utilisation en gardant à l'esprit que les réunions ne doivent pas se tenir en dehors des heures normales et sans services d'interprétation;

4. *Réaffirme* que la prestation de services de conférence pour les réunions et consultations des groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres, dans toute la mesure possible, facilite les travaux des grandes commissions de l'Assemblée générale et des autres organes de l'Organisation des Nations Unies;

5. *Réaffirme* sa décision figurant au paragraphe 14 de la section II.A de sa résolution 57/283 B tendant à prévoir au budget de l'exercice biennal 2004-2005 toutes les ressources nécessaires à la prestation de services d'interprétation pour les réunions de groupes régionaux et autres groupes importants d'États Membres, à la demande de ces groupes et au cas par cas, conformément à la pratique établie, et prie le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-neuvième session, par l'intermédiaire du Comité des conférences, un rapport sur l'application de cette décision;

B. Réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences

1. *Se félicite* des dispositions initiales prises par le Secrétaire général pour appliquer les réformes énoncées dans son rapport⁴ conformément à la section II.B de sa résolution 57/283 B, et encourage la poursuite de l'application des mesures prévues au paragraphe 52 de son rapport sur la réforme du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences⁵, sous réserve des dispositions de la présente résolution;

2. *Souligne* que la réforme du Département devrait viser à améliorer la prompte fourniture de la documentation et la qualité des services de conférence rendus aux États Membres afin de satisfaire leurs besoins aussi efficacement et effectivement que possible et conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale;

⁴ A/57/289.

⁵ A/58/213.

3. *Prend note* de ce que ces mesures comprendront une étude systématique de la gestion mondiale intégrée des ressources de conférences, faite en consultation avec le Bureau des services de contrôle interne et avec la participation totale de tous les lieux d'affectation dans un processus de collaboration et de consultation visant à dégager des conclusions à la fois pratiques et systématiques, et prie le Secrétaire général de tenir le Comité des conférences au courant de cette question;

4. *Se félicite* des efforts du Secrétaire général pour améliorer la qualité des rapports en les regroupant par sujets connexes, en écrivant des rapports plus rigoureux assortis de recommandations précises concernant les mesures à prendre tout en restant en deçà des limites de pages stipulées, et prie le Secrétaire général d'intensifier ses efforts à cet égard, conformément aux mandats pertinents et, le cas échéant, en consultation avec les organismes intergouvernementaux voulus, tout en veillant à ce que tous les rapports prescrits soient, en temps utile, publiés pour examen prévu, avec tous les renseignements pertinents demandés;

5. *Note* que les rapports de sources extérieures au Secrétariat constituent la majorité des documents⁶, et prie le Secrétaire général d'examiner les moyens de faire respecter la directive pertinente sur le nombre maximum de pages et de rendre compte en la matière au Comité des conférences;

6. *Note aussi* l'intention du Secrétaire général de mener une étude systématique des normes de charge de travail et des mesures des performances et de créer au Secrétariat un groupe d'étude à large participation;

7. *Prie* le Secrétaire général de faire une analyse de rentabilité complète de la démarche actuelle s'agissant des documents officiels et de revoir la liste des organes qui y ont droit, en consultation avec les organes intergouvernementaux pertinents, en vue de déterminer la pertinence de ces documents et de proposer d'autres méthodes viables, efficaces, effectives et financièrement satisfaisantes;

8. *Reconnaît* que la satisfaction des usagers est un indicateur essentiel de performance de la gestion des services de conférence et prie le Secrétaire général de continuer une démarche orientée vers l'utilisateur pour une gestion des performances à portée plus large et d'incorporer les résultats de cette démarche et ceux de son évaluation interne du Département dans le fonctionnement de celui-ci;

9. *Prie* le Secrétaire général de fournir, s'il le faut, une assistance aux États Membres dans la transition vers la soumission et le recouvrement électroniques des documents conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale;

10. *Note* le projet pilote sur les moyens de parachever la concordance des projets de résolution avant leur adoption par l'Assemblée générale et réitère la nécessité de maintenir le principe de concordance pour toutes les résolutions;

III

Questions relatives à la documentation et aux publications

1. *Prie* le Secrétaire général de veiller à ce que les règles concernant la distribution simultanée des documents dans toutes les langues officielles soient suivies en ce qui concerne l'affichage de la documentation des organes délibérants sur le système de diffusion électronique des documents de l'ONU (SEDOC) et sur le

⁶ A/57/228, par. 79 à 86.

site Web de l'ONU, conformément au paragraphe 5 de la section III de la résolution 55/222 de l'Assemblée générale;

2. *Demande à nouveau* au Secrétaire général de faire en sorte que les documents soient publiés conformément à la règle des six semaines concernant leur distribution simultanée dans les six langues officielles de l'Assemblée générale;

IV

Technologies de l'information

1. *Souligne* que l'objectif premier de l'adoption de nouvelles technologies doit être d'améliorer la qualité des services de conférence et de faire en sorte qu'ils soient assurés en temps voulu et de la manière la plus économique, et prie le Secrétaire général de rendre compte de l'utilisation des nouvelles technologies;

2. *Se félicite* des progrès accomplis jusqu'à présent dans les différents lieux d'affectation s'agissant d'intégrer les technologies de l'information au système de gestion et de traitement de la documentation;

3. *Note avec préoccupation* la situation particulière de l'Office des Nations Unies à Nairobi et prie instamment le Secrétaire général de prendre des mesures pour s'assurer que les pratiques, systèmes et technologies modernes en matière de gestion des conférences et de documentation soient appliqués d'une manière institutionnalisée dans tous les lieux d'affectation.

* * *

Prie le Secrétaire général de présenter au Comité des conférences à sa prochaine session un rapport d'ensemble sur toutes les mesures prescrites dans la présente résolution.

Annexe II

Projet révisé de calendrier des conférences et réunions de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour 2004-2005

Les abréviations suivantes sont employées dans la présente annexe :

Dans la colonne « Organe »

AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CFPI	Commission de la fonction publique internationale
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUDCI	Commission des Nations Unies pour le droit commercial international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ONU-Habitat	Programme des Nations Unies pour les établissements humains

PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UIT	Union internationale des télécommunications
UNCCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
UNU	Université des Nations Unies
UPU	Union postale universelle

Dans la colonne « Membres »

G	Gouvernements
E	Experts
ST	Secrétariat ou secrétariats

Dans la colonne « Services à assurer »

I	Interprétation
T	Traduction
PV	Procès-verbaux
SR	Comptes rendus analytiques
A	Anglais
Ar	Arabe
C	Chinois
E	Espagnol
F	Français
R	Russe

A. Projet de calendrier des conférences et réunions pour 2004

(Septembre 2003)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur le Protocole facultatif ^b [résolution 55/70 de l'Assemblée générale]	7-9 janvier	New York	5 E	–	T	–	Deux sessions par an
2. Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	8 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
3. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, quarante-deuxième session, première partie [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	12-16 janvier	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
4. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, trentième session ^b [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale]	12-30 janvier	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
5. Comité des droits de l'enfant, trente-cinquième session ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	12-30 janvier	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
6. États parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, vingtième réunion ^b [résolution 2106 (XX)]	14 janvier	New York	155 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
7. Comité d'état-major [Charte]	16 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
8. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	19-23 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux à trois sessions par an
9. Fonds des contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre toutes les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	19-23 janvier	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
10. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	19 janvier-26 mars	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an
11. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	26-30 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux à trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
12. CNUCED – Commission de l’investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	26-30 janvier	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	
13. Commission des droits de l’homme – groupe de travail intergouvernemental sur la mise en oeuvre effective de la Déclaration et du Programme d’action de Durban [décision 2003/246 du Conseil économique et social]	26 janvier-6 février	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T	–	
14. Comité spécial sur l’élaboration d’une convention contre la criminalité transnationale organisée (sur le Règlement intérieur de la Conférence des États parties ^b) [résolution 55/25 de l’Assemblée générale]	26 janvier-6 mars	Vienne	194 G	I (AArCEFR)	T	–	
15. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogue pour la région de l’Afrique [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	26 janvier-6 mars	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
16. Réunion conjointe des Conseils d’administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l’UNICEF [résolution 52/12 B de l’Assemblée générale]	Janvier (1 jour)	New York	36 G/ 36 G/36 G	I (AArCEFR)	T	–	
17. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, quarante-quatrième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l’Assemblée générale]	Janvier	New York	5 G	–	–	–	Une session par an
18. Réunion régionale de l’Asie et du Pacifique préparatoire au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 51/171 de l’Assemblée générale]	Janvier	Bangkok	52 G	I (ACFR)	T	–	
19. Comité des pensions du personnel de l’Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l’Assemblée générale]	Janvier/février (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d’une séance chacune par an
20. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes – groupe de travail de présession ^b [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l’Assemblée générale]	3-6 février	New York	4 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
21. Comité des droits de l’enfant – Groupe de travail de présession ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l’Assemblée générale]	3-6 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
22. Conseil économique et social, session d’organisation [Charte]	3-6 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
23. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	3 février-26 mars	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
24. Commission du développement social, quarante-deuxième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	4-13 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
25. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	9 février	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
26. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	9-13 février	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	
27. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail des situations [résolution 1990/41 du Conseil économique et social]	9-13 février	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
28. Commission des droits de l'homme – groupe d'experts sur les personnes d'origine africaine [décision 2003/246 du Conseil économique et social]	9-13 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	
29. Organe international de contrôle des stupéfiants, soixante-dix-neuvième session ^b [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	9-13 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
30. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail à composition non limitée sur le droit au développement [décision 2003/261 du Conseil économique et social]	9-20 février	Genève	53 G	I (AArF)	T	–	
31. Réunion préparatoire de la première conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ^{b, d} [par. 2 de l'article 11 de la Convention]	13 février et 28-29 juin	Genève	134 G	I (AArCEFR)	T	–	
32. PAM – Conseil d'administration, première session ordinaire ^d [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	16-20 février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
33. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, quarante et unième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	16-27 février	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
34. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la question des missiles, première session [résolution 57/71 de l'Assemblée générale]	23-27 février	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	–	
35. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	23-27 février	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
36. Groupe de travail chargé d'examiner la question du remboursement des dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents [résolution 55/274 de l'Assemblée générale]	23 février-5 mars	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
37. Commission des droits de l'homme – groupe de travail à composition non limité chargé d'élaborer un protocole facultatif au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels [décision 2003/242 du Conseil économique et social]	23 février-5 mars	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T	–	
38. CEE, cinquante-neuvième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	24-26 février	Genève	55 G	I (AFR)	T	–	Une session par an
39. Comité consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Février (3-4 jours)	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
40. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Février	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	
41. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
42. Réunion régionale de l'Afrique préparatoire au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 51/171 de l'Assemblée générale]	Février	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	
43. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février/mars	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR ^e	
44. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^b [résolution 45/158 de l'Assemblée générale]	1er-4 mars	Genève	10 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
45. Commission de la condition de la femme, quarante-huitième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	1er-12 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
46. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-quatrième session ^b [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	1er-19 mars	Genève	18 E	I (ACEFR)	T	–	Deux sessions par an
47. Commission de statistique, trente-cinquième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	2-5 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
48. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d'administration [résolution 40/131 de l'Assemblée générale]	4-12 mars	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
49. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	8-12 mars	New York	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
50. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement [résolution 57/75 de l'Assemblée générale]	8-12 mars	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	
51. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	15-19 mars	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
52. Groupe consultatif du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la Décennie internationale des populations autochtones [résolution 48/163 de l'Assemblée générale]	15-19 mars	Genève	10 E	I (AEF)	T	–	
53. Comité des droits de l'homme, quatre-vingtième session ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	15 mars-2 avril	New York	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
54. Commission des droits de l'homme, soixantième session ^f [résolution 9 (II) et décision 2003/270 du Conseil économique et social]	15 mars-23 avril ^g	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
55. Commission des stupéfiants, quarante-septième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	16-25 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
56. Comité plénier de la Commission des stupéfiants [résolution 1991/39 du Conseil économique et social]	16-25 mars (4 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
57. Commission de la population et du développement, trente-septième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	22-26 mars	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
58. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	22-26 mars	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
59. PNUE – Conseil d’administration, huitième session extraordinaire/Forum ministériel mondial pour l’environnement [résolutions 2997 (XXVII) et 42/185 de l’Assemblée générale]	29-31 mars	Île de Jeju (République de Corée)	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
60. Comité des politiques du développement, sixième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	29 mars-2 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
61. Comité d’experts de l’administration publique [résolution 2003/60 du Conseil économique et social]	29 mars-2 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
62. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés [résolution 33/92 de l’Assemblée générale]	29 mars-2 avril	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
63. Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, quarante-troisième session [résolution 1472 (XIV) de l’Assemblée générale]	29 mars-8 avril	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	SR ⁱ	Une session par an
64. CFPI, cinquante-huitième session [résolution 3357 (XXIX) de l’Assemblée générale]	29 mars-16 avril ^g	À déterminer	15 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
65. INSTRAW – Conseil d’administration ^{d,h} [résolutions 33/187 et 34/157 de l’Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	Saint-Domingue	11 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
66. UNITAR – Conseil d’administration, quarante-deuxième session, première partie [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l’Assemblée générale]	Mars (2-3 jours)	Genève	28 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
67. Assemblée générale – Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mars	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	SR	
68. Groupe d’experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, septième session ^{b,d} [décision des États parties, décembre 2001]	Mars	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	
69. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), quarante-septième session ^d	Mars	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
70. Réunion régionale de l’Asie occidentale préparatoire au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 51/171 de l’Assemblée générale]	Mars	Beyrouth	13 G	I (AArF)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
71. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	Mars/avril ^g (2 jours)	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
72. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril ^g (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance chacune par an
73. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	5-23 avril ^g	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
74. Commission du développement durable constituée en Comité préparatoire de la réunion internationale chargée de procéder à l'examen de la mise en oeuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement [résolution 2003/55 du Conseil économique et social]	14-16 avril	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	
75. Commission du développement durable, douzième session [résolution 2003/289 du Conseil économique et social]	19-30 avril	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
76. Réunion d'experts de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, d} [décision des États parties à la cinquième Conférence d'examen]	19-30 avril	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
77. Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques, vingt-deuxième session [résolutions 715 A (XXVII) et 1314 (XLIV) du Conseil économique et social]	20-29 avril	New York	80 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
78. CESAP, soixantième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII), et décision 2003/228 du Conseil économique et social]	22-28 avril	Shanghai	52 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
79. Commission des limites du plateau continental ^b [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	26-30 avril	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
80. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante-deuxième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	26-30 avril	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
81. Comité de l'information, vingt-sixième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	26 avril-7 mai	New York	99 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
82. Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005, troisième session ^{b, d} [résolution 55/33 D de l'Assemblée générale]	26 avril-7 mai	New York	188 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
83. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, trente-deuxième session ^b [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	26 avril-14 mai	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
84. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 48/42 de l'Assemblée générale]	Avril ^g (4 semaines)	New York	114 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
85. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-douzième session [décision 2001/221 du Conseil économique et social]	Avril ^g (1 semaine)	New York	5 E	I (AArEF)	T	–	
86. Réunion spéciale de haut niveau entre le Conseil économique et social, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce [résolution 50/227 de l'Assemblée générale]	Avril ^g (1 jour)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
87. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolution 1996/31 du Conseil économique et social]	Avril ^g (1 jour)	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
88. Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Avril ^g	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
89. Réunion régionale de l'Amérique latine et des Caraïbes préparatoire au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants [résolution 51/171 de l'Assemblée générale]	Avril ^g	Santiago	41 G	I (AEF)	T	–	
90. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, première session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Avril/mai ^g	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
91. Comité contre la torture, groupe de travail de présession ^b [résolution 56/44 de l'Assemblée générale]	3-7 mai	Genève	4 E	I (AEFR)	T	–	
92. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire [décision 2003/247 du Conseil économique et social]	3-7 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	
93. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	3-14 mai	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
94. Forum des Nations Unies sur les forêts, quatrième session [résolution 2000/35 et décision 2003/297 du Conseil économique et social]	3-14 mai	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
95. Commission du droit international, cinquante-sixième session [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	3 mai-4 juin et 5 et 6 juillet Août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
96. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	4-5 mai	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
97. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	4 mai-25 juin	New York et autres lieux d'affectation	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
98. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	10 mai	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
99. Commission de la science et de la technique au service du développement, septième session [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolution 1993/75 du Conseil économique et social]	10-14 mai	Genève	33 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
100. Instance permanente sur les questions autochtones [décision 2003/304 du Conseil économique et social]	10-21 mai	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
101. Comité contre la torture, trente-deuxième session ^b [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	10-21 mai	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
102. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, vingt-troisième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	10-26 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
103. Comité chargé des organisations non gouvernementales [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	10-28 mai	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
104. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	10 mai-25 juin	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an
105. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, treizième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	11-20 mai	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
106. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – Réunions en parallèle pour des consultations officielles et groupes de travail [décision 1997/232 du Conseil économique et social]	11-20 mai (12 séances)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
107. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la question des missiles, deuxième session [résolution 57/71 de l'Assemblée générale]	17-21 mai	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
108. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les minorités [résolution 1998/246 du Conseil économique et social]	17-21 mai	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
109. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail de présession ^b [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	17-21 mai	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
110. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingtième session ^b [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	17-28 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
111. Comité des droits de l'enfant, trente-sixième session ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	17 mai-4 juin	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
112. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier les rapports entre le désarmement et le développement, troisième session [résolution 57/75 de l'Assemblée générale]	24-28 mai	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	
113. PAM – Conseil d'administration, session annuelle ^d [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	24-28 mai	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
114. PAM – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire ^d [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	31 mai-4 juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
115. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie de l'élimination du colonialisme [résolution 55/147 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	À déterminer	I (AEF)	T	–	Une session par an
116. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
117. Assemblée générale – Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mai	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	SR	
118. CNUCED – Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme, quarante-deuxième session, deuxième partie [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Mai	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
119. CEA – Comité d'experts de la Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, vingt-troisième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mai	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
120. CEA – Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, trente-sixième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Mai/juin	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
121. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, quarante-septième session [résolution 1472 A (XIV) de l'Assemblée générale]	2-11 juin	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	PV ⁱ	Une session par an
122. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	7-9 juin	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
123. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	7-11 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
124. Processus consultatif ouvert à tous sur les affaires maritimes et le droit de la mer [résolution 57/141 de l'Assemblée générale]	7-11 juin	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
125. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	7-11 juin	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
126. Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, onzième session [résolution 57/235 de l'Assemblée générale]	7-11 juin ^c	Sao Paulo	192 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les quatre ans
127. Comité des contributions, soixante-quatrième session [résolution 14 (I) A de l'Assemblée générale]	7-25 juin	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
128. Réunion des États Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ^b [résolutions 37/66 et 49/28 de l'Assemblée générale]	14-18 juin	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
129. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	14-18 juin	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
130. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	14-25 juin	Genève	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
131. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Réunion des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention ^{b,j} [résolution 56/199 de l'Assemblée générale]	14-25 juin	Bonn	186 G	I (AArCEFR)	T	–	
132. CNUDCI, trente-septième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	14 juin-2 juillet	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
133. Réunion des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme ^b [résolutions 46/111 et 49/178 de l'Assemblée générale]	21-25 juin	Genève	8 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
134. Comité des commissaires aux comptes [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	28-30 juin	New York	3 E	–	–	–	Une session par an
135. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur le Protocole facultatif ^b [résolution 55/70 de l'Assemblée générale]	28 juin-2 juillet	New York	5 E	–	T	–	Deux sessions par an
136. Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et aux Protocoles qui s'y rapportent, première session ^b [résolution 55/25 de l'Assemblée générale]	28 juin-9 juillet	Vienne	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Doit se tenir au plus tard un an après la date d'entrée en vigueur de la Convention
137. Comité du programme et de la coordination, quarante-quatrième session, première partie [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Juin (4 semaines)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
138. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d'actuaire [résolution 1561 (XV) de l'Assemblée générale, art. XXIX]	Juin (1 semaine)	New York	5 E	I (AR)	T	–	Une session par an
139. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, huitième session ^{b,d} [décision des États parties, décembre 2001]	Juin	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	
140. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), quarante-huitième session ^d	Juin	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
141. Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Juin	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
142. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juin-juillet (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
143. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (6 à 8 séances par semaine, 30 séances au maximum)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR ^c	
144. Conseil consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (3-4 jours)	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
145. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Juin/juillet (1 jour)	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
146. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet	Genève	7 E	I (AF)	T	PV ^k	Deux sessions par an
147. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	5-9 juillet	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
148. Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	5-14 juillet	Genève	27 G	I (ACEFR)	T	–	Deux sessions par an
149. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, trente et unième session ^b [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale]	6-23 juillet	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
150. CFPI, cinquante-neuvième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	6-23 juillet	New York	15 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
151. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	6-30 juillet	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
152. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-unième session ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	12-30 juillet	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
153. Sous-Comité du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	14-16 juillet	Genève	29 G	I (ACEFR)	T	–	Deux sessions par an
154. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la question des missiles, troisième session [résolution 57/71 de l'Assemblée générale]	19-23 juillet	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
155. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail de présession ^b [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale]	26-30 juillet	New York	4 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
156. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, cinquante-sixième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	26 juillet-13 août	Genève	26 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
157. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	26 juillet-10 septembre	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an
158. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, cinquante-deuxième session [résolutions 248 (III) et 46/200 de l'Assemblée générale]	Juillet (2 semaines)	Montréal (siège de l'OACI)	33 E	I (AF)	T	–	Une session tous les deux ans
159. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 et décision 2003/253 du Conseil économique et social]	Juillet (1 semaine)	Genève	5 E	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
160. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 jour)	Montréal (siège de l'OACI)	15 E	I (AF)	T	–	Une session tous les deux ans
161. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
162. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet	Montréal	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
163. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-cinquième session ^b [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	2-20 août	Genève	18 E	I (ACEFR)	T	SR	Deux sessions par an
164. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-treizième session [décision 2001/221 du Conseil économique et social]	9-13 août	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
165. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	16-27 août	Genève	5 E	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
166. Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social) [décision 2003/264 du Conseil économique et social]	23-24 août	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
167. Commission des limites du plateau continental ^b [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	30 août- 3 septembre	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
168. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	30 août- 3 septembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
169. Comité du programme et de la coordination, quarante-quatrième session, deuxième partie [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Août (2 semaines)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
170. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire [décision 2003/247 du Conseil économique et social]	6-10 septembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	
171. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	7 septembre- 24 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
172. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	13 septembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
173. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolution 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	13-17 septembre ^d	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
174. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, quarante-troisième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	13-17 septembre	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
175. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	13-17 septembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
176. Comité des droits de l'enfant, trente-septième session ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	13 septembre- 1er octobre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
177. Assemblée générale, cinquante-neuvième session [Charte]	14 septembre-décembre	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR ^f	
178. PNUD et FNUAP – Conseil d’administration, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l’Assemblée générale]	20-24 septembre ^d	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
179. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, cinquante et unième session [résolution 1995 (XIX) de l’Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED]	27 septembre-8 octobre	Genève	148 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
180. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), quarante-neuvième session ^d	Septembre (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
181. UNITAR – Conseil d’administration, quarante-deuxième session, deuxième partie [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l’Assemblée générale]	Septembre (2-3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an
182. UNRWA – Commission consultative ^d [résolution 302 (IV) de l’Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
183. Comité des représentants permanents auprès d’ONU-Habitat [résolution 56/206 de l’Assemblée générale]	Septembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
184. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d’administration]	Septembre/octobre (1 jour)	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
185. Comité des pensions du personnel de l’Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l’Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d’une séance chacune par an
186. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d’experts des normes internationales de comptabilité et de publication [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	Septembre/octobre	Genève	34 G	I (AArCEFR)	T	–	
187. Réunion internationale chargée de procéder à l’examen de la mise en oeuvre du Programme d’action pour le développement durable des petits États insulaires en développement [résolution 57/262 de l’Assemblée générale]	Troisième trimestre	Maurice	194 G	I (AArCEFR)	T	–	
188. Comité des droits de l’enfant – Groupe de travail de présession ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l’Assemblée générale]	4-8 octobre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
189. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogue pour la région de l'Europe [résolution 1993/36 du Conseil économique et social]	4-8 octobre	Vienne	55 G	I (AEFR)	T	–	Une session tous les trois ans
190. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	11-15 octobre	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
191. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	11-15 octobre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
192. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	18-22 octobre	Vienne	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
193. PAM – Conseil d'administration, troisième session ordinaire ^d [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	18-22 octobre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
194. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-deuxième session ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	18 octobre- 5 novembre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
195. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-unième session ^b [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	27 octobre- 12 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
196. HCR – Comité exécutif, cinquante-cinquième session ^d [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre (1 semaine)	Genève	64 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
197. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, deuxième session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Octobre	New York	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
198. Tribunal administratif des Nations Unies ^b [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (5 semaines)	New York	7 E	I (AF)	T	PV ^k	Deux sessions par an
199. Comité contre la torture – Groupe de travail de présession ^b [résolution 56/44 de l'Assemblée générale]	1er-5 novembre	Genève	4 E	I (AEFR)	T	–	
200. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	8-10 novembre	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
201. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur les disparitions forcées ou involontaires, soixante-quatorzième session [décision 2001/221 du Conseil économique et social]	8-17 novembre	Genève	5 E	I (AArEF)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
202. Comité contre la torture, trente-troisième session ^b [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	8-19 novembre	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
203. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, trente-troisième session ^b [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	8-26 novembre	Genève	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
204. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, d} [décision des États parties à la cinquième Conférence d'examen]	15-19 novembre	Genève	144 G	I (AArCEFR)	T	–	
205. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire [décision 2003/247 du Conseil économique et social]	17-26 novembre	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	
206. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	22 novembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
207. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	22 novembre- 3 décembre	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
208. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – Séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
209. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	29 novembre- 3 décembre	Genève	27 G	I (ACEFR)	T	–	Deux sessions par an
210. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail de pré-session ^b [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	29 novembre- 3 décembre	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
211. Première conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ^{b, d} [par. 2 de l'article 11 de la Convention]	29 novembre- 3 décembre	Nairobi	134 G	I (AArCEFR)	T	–	
212. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Conférence des Parties à la Convention et réunions des organes subsidiaires ^{b, i} [résolution 56/199 de l'Assemblée générale]	29 novembre- 10 décembre	Bonn	186 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
213. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	30 novembre-7 décembre	À déterminer	9 E	I (AF)	-	-	Une session par an
214. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	-	Une session par an
215. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	-	Une séance par an
216. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, neuvième session ^{b, d} [décision des États parties, décembre 2001]	Novembre	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	-	
217. Sixième Conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d} [par. 1 de l'article 13 du Protocole modifié]	Novembre	Genève	69 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
218. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, d} [Convention]	Novembre	Genève	89 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
219. Sous-Comité du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques [résolution 1999/65 du Conseil économique et social]	6-9 décembre	Genève	29 G	I (ACEFR)	T	-	Deux sessions par an
220. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	8 décembre	À déterminer	3 E	-	-	-	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
221. Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	10 décembre	Genève	33 G	I (ACEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
222. UNU – Conseil, cinquante et unième session ^c [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	–	Une session par an
223. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), cinquantième session ^d	Décembre (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
224. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
225. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, trente-huitième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
226. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	Décembre (1 séance)	Genève	193 G	I (AArCEFR)	T	–	Une séance par an
227. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Décembre	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	
228. Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
229. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
230. CNUCED – Autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
231. CNUCED – Séminaires et groupes d'étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
232. CNUCED – Consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (20 séances au maximum)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
233. CNUCED – Réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
234. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officieuses [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
235. UNICEF – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officieuses [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
236. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ^e	Selon les besoins
237. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
238. Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1re séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
239. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42e séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
240. Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
241. Conseil de sécurité – Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	3 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
242. Conseil de sécurité – Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	4 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
243. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
244. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 748 (1992) concernant la Jamahiriya arabe libyenne	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
245. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
246. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant l'Angola	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
247. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
248. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
249. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1160 (1998)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
250. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
251. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1298 (2000) concernant la situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
252. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
253. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
254. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^d	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
255. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
256. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
257. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
258. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArEFR)	T	–	Selon les besoins
259. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
260. Conseil économique et social, consultations officielles [résolution 50/227 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
261. Commission économique pour l'Europe et ses groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T	–	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
262. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 ^d [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
263. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 ^d [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
264. Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification – Comité chargé de l'examen de la mise en oeuvre de la Convention, troisième session ^{b,j} [résolution 56/196 de l'Assemblée générale]	À déterminer (2 semaines)	Bonn	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
265. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale, première session [résolution 56/19 de l'Assemblée générale]	À déterminer (1 semaine)	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
266. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogue pour la région de l'Asie et du Pacifique [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
267. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogue pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Santiago	41 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
268. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Une capitale dans la région	23 G	I (AArR)	T	–	Une session par an
269. Forum des Nations Unies sur les forêts : Groupe spécial d'experts sur l'examen des éléments d'un mandat en vue de l'élaboration d'un cadre juridique concernant tous les types de forêts	À déterminer (5 jours au maximum)	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
270. Réunion générale de représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et de l'Organisation de la Conférence islamique et des institutions spécialisées [résolutions 37/4 et 50/17 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 jours)	À déterminer	27 ST	I (AArF)	T	–	Une session tous les deux ans
271. Deuxième réunion des États parties à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^b [résolution 57/218 de l'Assemblée générale]	À déterminer (1 jour)	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	SR	Doit se tenir au plus tard six mois après la date d'entrée en vigueur de la Convention dans le quarante et unième État partie
272. Treizième réunion des États parties à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ^b [résolution 34/180 de l'Assemblée générale]	À déterminer (1 jour)	New York	163 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
273. Commission du développement durable, session d'organisation [résolution 1997/63 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 jour)	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
274. Vingt-deuxième Réunion des États parties au Pacte international sur les droits civils et politiques ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	À déterminer (1 jour)	New York	145 G	I (AArEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
275. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [résolution 49/143 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
276. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
277. Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique [décision 2002/35 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	54 G	–	T	–	
278. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
279. CNUCED – Réunion d’experts de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–
280. CNUCED – Réunion d’experts de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base ^c [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–
281. Réunion préparatoire de la onzième session de la CNUCED [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	À déterminer	Genève	^c	I (AArCEFR)	T	–
282. CEPALC, treizième session [résolution 106 (VI) et décision 1985/188 du Conseil économique et social]	À déterminer	Porto Rico	41 G	I (AEF)	T	– Une session tous les deux ans

^a Les langues dans lesquelles des services d’interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l’organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Organe créé en vertu d’un instrument international.

^c Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

^d Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

^e Pour des séances plénières seulement.

^f Dans sa décision 2003/269 du 23 juillet 2003, le Conseil économique et social a autorisé, pour la soixantième session de la Commission, la tenue de huit séances supplémentaires avec tous les services de secrétariat nécessaires, y compris pour l’établissement de comptes rendus analytiques, conformément aux articles 29 et 31 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil. Le Conseil a approuvé la décision de la Commission de prier le Président de la Commission à sa soixantième session de faire tout son possible pour organiser les travaux de cette session dans les délais normalement impartis, les séances supplémentaires autorisées par le Conseil ne devant avoir lieu que si elles sont absolument nécessaires.

^g Conformément au paragraphe 1 de la section I de la résolution 57/283 B de l’Assemblée générale, et comme l’Assemblée en avait décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l’Organisation des Nations Unies sont priés d’éviter de tenir des réunions le vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 9 avril 2004.

^h Dans sa résolution 57/175, l’Assemblée générale a fait sienne la recommandation du Groupe de travail chargé d’examiner les activités futures de l’Institut concernant la possibilité de créer un comité consultatif composé d’États Membres pour remplacer le Conseil d’administration.

ⁱ Au paragraphe 8 de sa résolution 53/45, l’Assemblée générale a noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 9 de sa résolution 52/56, le Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique, à sa quarante et unième session, avait revu de nouveau ses besoins concernant l’utilisation de transcriptions non éditées et décidé de continuer d’utiliser ces transcriptions.

^j L’inscription de réunions au calendrier des conférences de l’Organisation des Nations Unies et le financement des services de conférence relèvent de la décision de l’Assemblée générale.

^k En cas d’auditions.

^l L’usage est de n’établir de procès-verbaux que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

B. Liste des organes dont le mandat doit être présenté pour renouvellement à l'Assemblée générale à sa cinquante-huitième session

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
1. Comité spécial créé par la résolution 51/210 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1996 [résolution 57/27 de l'Assemblée générale]	9-20 février	New York	191 G	I (AArCEFR)	T –	
2. Comité spécial chargé d'élaborer une convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction [résolution 56/93 de l'Assemblée générale]	23 février-5 mars	New York	191 G	I (AArCEFR)	T –	
3. Comité spécial sur la portée de la protection juridique offerte par la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé [résolution 57/28 de l'Assemblée générale]	15-19 mars	New York	191 G	I (AArCEFR)	T –	
4. Comité spécial de la Charte des Nations Unies et du raffermissement du rôle de l'Organisation [résolution 3349 (XXIX) de l'Assemblée générale]	29 mars-8 avril	New York	191 G	I (AArCEFR)	T –	
5. Comité spécial chargé d'élaborer une convention sur les droits des personnes handicapées [résolution 57/229 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	191 G	I (AArCEFR)	T –	
6. Groupe de travail sur le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 2656 (XXV) de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	9 G	I (AArCEFR)	T –	
7. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres ainsi que d'autres questions ayant trait au Conseil de sécurité [résolution 48/26 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	191 G	I (AArCEFR)	T –	
8. Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés [résolution 2443 (XXIII) de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	3 G	I (AArF)	T PV ^b	

^a Les langues dans lesquelles des services d'interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l'organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b En cas d'auditions.

C. Projet de calendrier des conférences et réunions pour 2005

(Septembre 2003)

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
1. Conseil économique et social, élection du Bureau [Charte]	7 janvier	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
2. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, trente-deuxième session ^b [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale]	10-28 janvier	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an
3. Comité des droits de l'enfant, trente-huitième session ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	10-28 janvier	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
4. Comité d'état-major [Charte]	14 janvier, puis une fois tous les 15 jours	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV	Un vendredi sur deux
5. UNICEF – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	17-21 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
6. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, première session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	24-28 janvier	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
7. Fonds des contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre toutes les formes contemporaines d'esclavage – Conseil d'administration [résolution 46/122 de l'Assemblée générale]	24-28 janvier	Genève	5 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
8. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – groupe de travail de présession ^b [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale]	31 janvier- 4 février	New York	4 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
9. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail sur le Protocole facultatif ^b [résolution 55/70 de l'Assemblée générale]	31 janvier- 4 février	New York	5 E	–	T	–	Deux sessions par an
10. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	31 janvier- 4 février	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
11. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-deuxième session ^b [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	31 janvier- 4 février	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
12. PAM – Conseil d’administration, première session ordinaire ^c [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l’Assemblée générale]	31 janvier-4 février	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
13. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, quarante-quatrième session, première partie [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Janvier (1 semaine)	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
14. Réunion conjointe des Conseils d’administration du PAM, du PNUD/FNUAP et de l’UNICEF [résolution 52/12 B de l’Assemblée générale]	Janvier (1 jour)	New York	36 G/ 36G/36 G	I (AArCEFR)	T	–	
15. Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, quarante-cinquième session [résolutions 31/133 et 39/125 de l’Assemblée générale]	Janvier	New York	5 G	–	–	–	Une session par an
16. CNUCED – Commission de l’investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Janvier	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–	
17. Commission des droits de l’homme – groupe de travail intergouvernemental sur la mise en oeuvre effective de la Déclaration et du Programme d’action de Durban [décision 2003/246 du Conseil économique et social]	Janvier/février (2 semaines)	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T	–	
18. Comité des pensions du personnel de l’Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l’Assemblée générale]	Janvier/février (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d’une séance chacune par an
19. Conférence du désarmement, première partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l’Assemblée générale]	Janvier-mars (8 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an
20. Conseil économique et social, session d’organisation [Charte]	1er-4 février	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
21. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l’Assemblée générale]	1er février-24 mars	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
22. Commission des droits de l’homme – Groupe de travail des situations [résolution 1990/41 du Conseil économique et social]	7-11 février	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
23. Commission du développement social, quarante-troisième session [résolutions 10 (II), 1139 (XLI) et 1996/7 du Conseil économique et social]	9-18 février	New York	46 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
24. PNUE – Conseil d’administration/Forum ministériel mondial pour l’environnement, vingt-troisième session [résolutions 2997 (XXVII) et 42/185 de l’Assemblée générale]	21-25 février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
25. Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique – Sous-Comité scientifique et technique, quarante-deuxième session [résolution 1472 A (XIV) de l’Assemblée générale]	21 février-4 mars	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
26. Réunion préparatoire intergouvernementale à la treizième session de la Commission du développement durable [résolution 2003/61 du Conseil économique et social]	28 février-4 mars	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	
27. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones – Conseil d’administration [résolution 40/131 de l’Assemblée générale]	28 février-4 mars	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an
28. Commission de la condition de la femme, quarante-neuvième session [décision 1999/257 du Conseil économique et social]	28 février-11 mars	New York	45 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
29. Comité consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l’Assemblée générale]	Février (3-4 jours)	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
30. Dixième Réunion des États parties à la Convention relative aux droits de l’enfant ^b [résolution 44/25 de l’Assemblée générale]	Février (1 jour)	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
31. Comité des placements [résolution 248 (III) de l’Assemblée générale]	Février	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
32. CNUCED – Commission du commerce des biens et services, et des produits de base ^c [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Février	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–	
33. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement ^c [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	Février	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
34. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Février	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
35. Commission des droits de l'homme – groupe d'experts sur les personnes d'origine africaine [décision 2003/246 du Conseil économique et social]	Février (2 semaines)	Genève	5 E	I (AArEFR)	T	–	
36. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Février/mars	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR ^e	
37. Commission de statistique, trente-sixième session [résolution 1999/8 du Conseil économique et social]	1er-4 mars	New York	24 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
38. Groupe consultatif du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la Décennie internationale des populations autochtones [résolution 48/163 de l'Assemblée générale]	7-11 mars	Genève	10 E	I (AEF)	T	–	
39. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-sixième session ^b [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	7-25 mars	Genève	18 E	I (ACEFR)	T	SR	Deux sessions par an
40. Commission des stupéfiants, quarante-huitième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	8-17 mars	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
41. Comité plénier de la Commission des stupéfiants [résolution 1991/39 du Conseil économique et social]	8-17 mars (4 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
42. Commission du développement durable, treizième session [décision 1993/207 du Conseil économique et social]	14 mars-1er avril	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
43. Commission des droits de l'homme, soixante et unième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	14 mars-22 avril	Genève	53 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
44. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Mars (1 semaine)	New York	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
45. UNITAR – Conseil d'administration, quarante-troisième session, première partie [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	Mars (2-3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an
46. Assemblée générale – Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mars	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
47. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, dixième session ^{b, c} [décision des États parties, décembre 2001]	Mars	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	
48. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), quarante-septième session ^c	Mars	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
49. CEE, soixantième session [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Mars	Genève	55 G	I (AFR)	T	–	Une session par an
50. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail, session de fond [résolution 48/42 de l'Assemblée générale]	Mars/avril ^f (4 semaines)	New York	113 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
51. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-troisième session ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	Mars/avril ^f (3 semaines)	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
52. INSTRAW – Conseil d'administration ^{c, g} [résolutions 33/187 et 34/157 de l'Assemblée générale]	Mars/avril ^f (1 semaine)	Saint-Domingue	11 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
53. Comité du Prix des Nations Unies en matière de population [résolution 36/201 de l'Assemblée générale]	Mars/avril ^f (2 jours)	New York	10 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
54. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mars/avril ^f (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance chacune par an
55. Commission de la population et du développement, trente-huitième session [résolutions 150 (VII), 87 (LVII) et 1995/55 du Conseil économique et social]	4-8 avril	New York	47 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
56. Comité des politiques du développement, septième session [résolution 1998/46 du Conseil économique et social]	4-8 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
57. Comité d'experts de l'administration publique [résolution 2001/45 et décision 2003/59 du Conseil économique et social]	4-8 avril	New York	24 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
58. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, première session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	4-8 avril ^f	À déterminer	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
59. Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique – Sous-Comité juridique, quarante-quatrième session [résolution 1472 (XIV) de l'Assemblée générale]	4-15 avril	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	SR ^b	Une session par an
60. Réunions d'experts de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, c} [décision des États parties à la cinquième Conférence d'examen]	11-22 avril	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
61. CFPI, soixantième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	11-22 avril	À déterminer	15 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
62. Commission du désarmement [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	11-28 avril	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
63. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, trente-quatrième session ^b [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	25 avril-13 mai ^f	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
64. Commission du droit international, cinquante-septième session ^f [résolution 174 (II) de l'Assemblée générale]	25 avril-3 juin et 4 juillet-12 août	Genève	34 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
65. Conseil économique et social, reprise de la session d'organisation [Charte]	27-28 avril	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
66. Onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale [résolution 57/171 de l'Assemblée générale]	18-25 avril ^b	Bangkok	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les cinq ans
67. CESAP, soixante et unième session [résolutions 37 (IV), 69 (V) et 723 B (XXVIII) du Conseil économique et social]	Avril ^f (7 jours)	Bangkok	52 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
68. Réunion spéciale de haut niveau entre le Conseil économique et social, les institutions de Bretton Woods et l'Organisation mondiale du commerce [résolution 50/227 de l'Assemblée générale]	Avril ^f (1 jour)	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	
69. Comité chargé des organisations non gouvernementales, session d'organisation [résolution 1996/31 du Conseil économique et social]	Avril ^f (1 jour)	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	
70. Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Avril ^f	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
71. CESAO – Comité préparatoire [résolution 1994/26 du Conseil économique et social]	Avril ^f	Beyrouth	13 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>		<i>Fréquence</i>
72. CESA0, vingt-troisième session [résolutions 1818 (LV), 2089 (LXIII) et 1994/26 du Conseil économique et social]	Avril ^f	Beyrouth	13 G	I (AEF)	T –	Une session tous les deux ans
73. Comité de l'information, vingt-septième session [résolution 33/115 C de l'Assemblée générale]	Avril/mai ^f (2 semaines)	New York	99 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
74. Comité contre la torture – groupe de travail de présession ^b [résolution 56/44 de l'Assemblée générale]	2-5 mai	Genève	4 E	I (AEFR)	T –	
75. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-troisième session ^b [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	2-13 mai	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T –	Deux ou trois sessions par an
76. Conférence des Parties chargées d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2005, deuxième session ^{b, c} [résolution 55/33 D de l'Assemblée générale]	2-27 mai	New York	188 G	I (AArCEFR)	T –	
77. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	3 mai-15 juillet	New York	16 E	I (AArCEFR)	T –	Trois sessions par an
78. Commission des limites du plateau continental ^b [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	4-8 mai ^f	New York	21 E	I (AArCEFR)	T –	Deux sessions par an
79. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les minorités [résolution 1998/246 du Conseil économique et social]	9-13 mai	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
80. Comité contre la torture, trente-quatrième session ^b [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	9-20 mai	Genève	10 E	I (AEFR)	T SR	Deux sessions par an
81. Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture – Conseil d'administration, vingt-quatrième session [résolution 36/151 de l'Assemblée générale]	9-25 mai	Genève	5 E	I (AEF)	T –	Une session par an
82. Comité chargé des organisations non gouvernementales [résolutions 3 (II) et 1296 (XLIV) et décisions 1995/304 et 1997/297 du Conseil économique et social]	9-27 mai	New York	19 G	I (AArCEFR)	T –	Une session par an
83. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – Groupe de travail de présession ^b [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	16-20 mai	Genève	5 E	I (AEFR)	T –	Deux sessions par an
84. Forum des Nations Unies sur les forêts, cinquième session [résolution 2000/35 et décision 2001/218 du Conseil économique et social]	16-27 mai	New York	194 G	I (AArCEFR)	T –	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
85. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Réunion des organes subsidiaires de la Conférence des Parties à la Convention ^{b, i} [résolution 56/199 de l'Assemblée générale]	16-27 mai	Bonn	189 G	I (AArCEFR)	T	–	
86. Comité des droits de l'enfant, trente-neuvième session ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	16 mai-3 juin	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
87. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, quatorzième session [résolution 1992/1 du Conseil économique et social]	18-27 mai	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
88. Commission pour la prévention du crime et la justice pénale – Réunions en parallèle pour des consultations officieuses et groupes de travail [décision 1997/232 du Conseil économique et social]	18-27 mai (12 séances)	Vienne	40 G	I (AArCEFR)	T	–	
89. Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ^b [résolution 45/158 de l'Assemblée générale]	30 mai-3 juin	Genève	10 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
90. PAM – Conseil d'administration, session annuelle ^c [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	30 mai-3 juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
91. Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement, quatorzième session [résolution 33/134 de l'Assemblée générale]	31 mai-3 juin	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
92. Instance permanente sur les questions autochtones [résolution 2000/22 du Conseil économique et social]	Mai (2 semaines)	New York	16 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
93. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire [décision 2003/247 du Conseil économique et social]	Mai (1 semaine)	Genève	5E	I (AEF)	T	–	
94. Séminaire régional en vue d'étudier la situation des territoires non autonomes dans le cadre de la deuxième Décennie de l'élimination du colonialisme [résolution 55/147 de l'Assemblée générale]	Mai (3 jours)	À déterminer	À déterminer	I (AEF)	T	–	Une session par an
95. Comité du programme et de la coordination, session d'organisation [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Mai (1 jour)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
96. Assemblée générale – Cinquième Commission, reprise de la session [Charte]	Mai	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	SR	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
97. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Mai	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
98. Commission de la science et de la technique au service du développement, huitième session [résolution 46/235 de l'Assemblée générale et résolution 1993/75 du Conseil économique et social]	Mai	Genève	33 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
99. CNUCED – Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme, quarante-quatrième session, deuxième partie [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Mai	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
100. Comité scientifique des Nations Unies pour l'étude des effets des rayonnements ionisants, cinquante et unième session [résolution 913 (X) de l'Assemblée générale]	Mai	Vienne	21 G	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
101. Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, vingtième session [résolution 1978/1 du Conseil économique et social et résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Mai	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
102. Conférence du désarmement, deuxième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Mai/juin (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an
103. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	6-8 juin	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
104. UNICEF – Conseil d'administration, session annuelle [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	6-10 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
105. Processus consultatif ouvert à tous sur les affaires maritimes et le droit de la mer [résolution 57/141 de l'Assemblée générale]	6-10 juin	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
106. Comité des droits de l'enfant – Groupe de travail de présession ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	6-10 juin	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
107. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage [décision 16 (LVI) du Conseil économique et social]	6-10 juin	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
108. PAM – Conseil d’administration, deuxième session ordinaire ^c [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l’Assemblée générale]	6-10 juin	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
109. Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique, quarante-huitième session [résolution 1472 A (XIV) de l’Assemblée générale]	8-17 juin	Vienne	61 G	I (AArCEFR)	T	PV ^b	Une session par an
110. PNUD et FNUAP – Conseil d’administration, session annuelle [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l’Assemblée générale]	13-24 juin	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
111. Réunion des États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer ^b [résolutions 37/66 et 49/28 de l’Assemblée générale]	13-24 juin	New York	138 G	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
112. Réunion des présidents des organes créés en vertu d’instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme ^b [résolutions 46/111 et 49/178 de l’Assemblée générale]	20-24 juin	Genève	8 E	I (AEF)	T	–	Une session par an
113. Comité des commissaires aux comptes [résolution 74 (I) de l’Assemblée générale]	27-29 juin	New York	3 E	I (AF)	–	–	Une session par an
114. Comité pour l’élimination de la discrimination à l’égard des femmes – Groupe de travail sur le Protocole facultatif ^b [résolution 55/70 de l’Assemblée générale]	27 juin-1er juillet	New York	5 E	–	T	–	Deux sessions par an
115. Comité des contributions, soixante-cinquième session [résolution 14 (I) A de l’Assemblée générale]	Juin (3 semaines)	New York	18 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
116. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité d’actuaire [résolution 1561 (XV) de l’Assemblée générale, art. XXIX]	Juin (1 semaine)	New York	5 E	I (AR)	T	–	Une session par an
117. Groupe d’experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l’interdiction ou la limitation de l’emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, onzième session ^{b, c} [décision des États parties, décembre 2001]	Juin	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	
118. Conseil de sécurité – Conseil d’administration de la Commission d’indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), quarante-huitième session ^c	Juin	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
119. Comité des représentants permanents auprès d’ONU-Habitat [résolution 56/206 de l’Assemblée générale]	Juin	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
120. CEA – Comité d'experts de la Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, vingt-quatrième réunion [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Juin	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
121. CEA – Conférence conjointe des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, trente-huitième session de la Commission [résolution 671 (XXV) du Conseil économique et social]	Juin	Addis-Abeba		I (AArF)	T	–	Une session par an
122. Comité du programme et de la coordination, quarante-cinquième session [résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 31/93 de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (4 semaines)	New York	34 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
123. Séminaire sur le droit international [résolution 49/51 de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (3 semaines)	Genève	30 E	I (AEF)	–	–	Une session par an
124. Sous-Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	Juin/juillet (1 semaine)	Genève	27 G	I (ACEFR)	T	–	Deux sessions par an
125. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Juin/juillet (1 jour)	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
126. Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux [résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (6 à 8 séances par semaine, 30 séances au maximum)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR ^e	
127. Conseil consultatif pour les questions de désarmement [résolution 37/99 K de l'Assemblée générale]	Juin/juillet (3-4 jours)	New York	20 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
128. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 A (IV) de l'Assemblée générale]	Juin/juillet	Genève	7 E	I (AF)	T	PV ^f	Deux sessions par an
129. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	4-8 juillet	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
130. CNUDCI, trente-huitième session [résolution 2205 (XXI) de l'Assemblée générale]	4-22 juillet	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
131. Conseil économique et social, session de fond [Charte]	4-29 juillet	Genève	54 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
132. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, trente-troisième session ^b [résolutions 34/180 et 51/68 de l'Assemblée générale]	5-22 juillet	New York	23 E	I (AArCEFR)	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
133. Deuxième réunion biennale des États chargée d'examiner l'application du Programme d'action sur les armes légères [résolution 56/24 V de l'Assemblée générale]	11-15 juillet	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	SR	
134. CFPI, soixante et unième session [résolution 3357 (XXIX) de l'Assemblée générale]	11-22 juillet	New York	15 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
135. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-quatrième session ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	11-29 juillet	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
136. Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes – Groupe de travail de présession ^b [résolutions 45/124, 47/94 et 51/68 de l'Assemblée générale]	25-29 juillet	New York	4 E	I (AEF)	T	–	Deux sessions par an
137. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme, cinquante-septième session [résolution 9 (II) du Conseil économique et social]	25-juillet-12 août	Genève	26 E	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
138. Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies – Comité permanent [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Juillet (1 semaine)	New York	15 E	I (AF)	T	–	Une session tous les deux ans
139. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail sur les populations autochtones [résolution 1982/34 du Conseil économique et social]	Juillet (1 semaine)	Genève	5 E	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
140. Sous-Comité du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	Juillet (3 jours)	Genève	29 G	I (ACEFR)	T	–	Deux sessions par an
141. CNUCED – Groupe intergouvernemental d'experts du droit et des politiques de la concurrence [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Juillet	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
142. Conférence du désarmement, troisième partie [résolutions 1722 (XVI), S-10/2 et 34/83 L de l'Assemblée générale]	Juillet/septembre (7 semaines)	Genève	61 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session en trois parties par an
143. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale, soixante-septième session ^b [résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale]	1er-19 août	Genève	18 E	I (ACEFR)	T	SR	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
144. Commission des droits de l'homme – Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications [résolution 1503 (XLVIII) du Conseil économique et social]	15-26 août	Genève	5 E	I (ACEFR)	T	–	Une session par an
145. Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme – Forum intersessions sur les droits économiques, sociaux et culturels (Forum social) [décision 2003/264 du Conseil économique et social]	Août (2 jours)	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
146. Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, sixième session, et réunions des organes subsidiaires ^{b, i} [résolution 56/196 de l'Assemblée générale]	Août/septembre (2 semaines)	Bonn	185 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
147. Commission des limites du plateau continental ^b [art. 2 5) de l'annexe II de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer]	Août/septembre	New York	21 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
148. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires [résolution 173 (II) de l'Assemblée générale]	6 septembre/ 23 décembre	New York	16 E	I (AArCEFR)	T		Trois sessions par an
149. UNICEF – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	12-16 septembre ^c	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
150. Comité des droits de l'enfant, quarantième session ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	12-30 septembre	Genève	10 E	I (AArCEFR)	T	SR	Trois sessions par an
151. Assemblée générale, soixantième session [Charte]	13 septembre- décembre	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV/ SR ^t	
152. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, deuxième session ordinaire [résolutions 2029 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	19-23 septembre	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
153. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire [décision 2003/247 du Conseil économique et social]	Septembre (1 semaine)	Genève	5 E				
154. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), quarante-neuvième session ^c	Septembre (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
155. UNITAR – Conseil d'administration, quarante-troisième session, deuxième partie [résolutions 1934 (XVIII) et 47/227 de l'Assemblée générale]	Septembre (2-3 jours)	Genève	28 E	I (AArEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
156. UNRWA – Commission consultative ^c [résolution 302 (IV) de l'Assemblée générale]	Septembre (1 jour)	Amman	10 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
157. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq réunions par an
158. CNUCED – Groupe de travail sur le plan à moyen terme et le budget-programme, quarante-cinquième session [résolution 114 (V) de la CNUCED et décision 156 (XVII) du Conseil du commerce et du développement]	Septembre	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–	Une ou deux sessions par an
159. Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Septembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
160. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Septembre/octobre (1 jour)	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
161. Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Septembre/octobre (1 séance)	New York	12 E	–	–	–	Trois sessions d'une séance chacune par an
162. CNUCED – Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication [résolution 1982/67 du Conseil économique et social]	Septembre/octobre	Genève	34 G	I (AArCEFR)	T	–	
163. Comité des droits de l'enfant – groupe de travail de présession ^b [résolutions 44/25, 47/112 et 49/211 de l'Assemblée générale]	3-7 octobre	Genève	5 E	I (AArCEFR)	T	–	Trois sessions par an
164. Comité des droits de l'homme – Groupe de travail chargé d'examiner les communications ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	10-14 octobre	Genève	9 E	I (AEFR)	T	–	Trois sessions par an
165. Comité des droits de l'homme, quatre-vingt-cinquième session ^b [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale]	17 octobre- 4 novembre	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Trois sessions par an
166. Assemblée générale – dialogue de haut niveau sur le financement du développement [résolution 57/250 de l'Assemblée générale]	Octobre (3 jours)	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session tous les deux ans
167. Comité consultatif pour le Programme d'assistance des Nations Unies aux fins de l'enseignement, de l'étude, de la diffusion et d'une compréhension plus large du droit international, quarantième session [résolution 2099 (XX) de l'Assemblée générale]	Octobre (2 jours)	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
168. Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, deuxième session ordinaire [décision 2001/321 du Conseil économique et social]	Octobre	New York	26 ST	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
169. HCR – Comité exécutif, cinquante-sixième session [résolution 1166 (XII) de l'Assemblée générale]	Octobre	Genève	64 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
170. CNUCED – Conseil du commerce et du développement, cinquante-deuxième session [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale et résolution 114 (V) de la CNUCED]	Octobre	Genève	148 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
171. Tribunal administratif des Nations Unies [résolution 351 (IV) de l'Assemblée générale]	Octobre/novembre (5 semaines)	New York	7 E	I (AF)	T	PV ^f	Deux sessions par an
172. Comité contre la torture – groupe de travail de présession ^b [résolution 56/44 de l'Assemblée générale]	7-11 novembre	Genève	4 E	I (AEFR)	T	–	
173. PAM – Conseil d'administration, troisième session ordinaire ^c [décision 1995/227 du Conseil économique et social et résolution 50/8 de l'Assemblée générale]	7-11 novembre	Rome	36 G	I (AArCEFR)	T	–	
174. Comité contre la torture, trente-cinquième session ^b [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	7-18 novembre	Genève	10 E	I (AEFR)	T	SR	Deux sessions par an
175. Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques – Conférence des Parties à la Convention, neuvième session, et réunions des organes subsidiaires ^{b, i} [résolution 56/199 de l'Assemblée générale]	7-18 novembre	Bonn	189 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
176. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, trente-cinquième session ^b [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	7-25 novembre	Genève	18 E	I (AArEFR)	T	SR	Deux sessions par an
177. Organe international de contrôle des stupéfiants, quatre-vingt-quatrième session ^b [Convention unique sur les stupéfiants de 1961, art. 11]	7-25 novembre	Vienne	13 E	I (AArCEFR)	T	–	Deux ou trois sessions par an
178. Fonds de contributions volontaires pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme – Conseil d'administration [décision 1993/283 du Conseil économique et social]	14-16 novembre	Genève	5 E	I (AF)	T	–	Deux sessions par an
179. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction ^{b, c} [décision des États parties à la cinquième Conférence d'examen]	14-18 novembre	Genève	144 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
180. Dixième Réunion des États parties à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ^b [résolution 39/46 A de l'Assemblée générale]	25 novembre	Genève	139 G	I (AEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
181. Comité des droits économiques, sociaux et culturels – groupe de travail de présession ^b [résolutions 1982/33, 1985/17 et 1995/39 du Conseil économique et social]	28 novembre-2 décembre	Genève	5 E	I (AEFR)	T	–	Deux sessions par an
182. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien – séance spéciale pour célébrer la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien [résolutions 32/40 B et 33/28 de l'Assemblée générale]	29 novembre	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
183. Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique [résolutions 347 (IV) et 1438 (XIV) de l'Assemblée générale]	29 novembre-6 décembre	À déterminer	9 E	I (AF)	–	–	Une session par an
184. Commission des droits de l'homme – Groupe de travail sur la détention arbitraire [décision 2003/247 du Conseil économique et social]	Novembre (8 jour)	Genève	5 E				
185. Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement [résolution 32/197 de l'Assemblée générale]	Novembre (1 jour)	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
186. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient [résolution 1729 (XVI) de l'Assemblée générale]	Novembre (1 séance)	New York	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une séance par an
187. Comité des placements [résolution 248 (III) de l'Assemblée générale]	Novembre	New York	11-12 E	–	–	–	Quatre ou cinq séances par an
188. Groupe d'experts gouvernementaux des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, douzième session ^{b, c} [décision des États parties, décembre 2001]	Novembre	Genève	90 G	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
189. Septième conférence annuelle des Hautes Parties contractantes au Protocole II, tel que modifié, à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c} [par. 1 de l'article 13 du Protocole modifié]	Novembre	Genève	69 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
190. Réunion annuelle des États parties à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination ^{b, c} [Convention]	Novembre	Genève	89 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session par an
191. Comité des commissaires aux comptes, session extraordinaire [résolution 74 (I) de l'Assemblée générale]	7 décembre	À déterminer	3 E	–	–	–	Une session par an
192. UNU – Conseil, cinquante-deuxième session [résolution 3081 (XXVIII) de l'Assemblée générale]	Décembre (1 semaine)	Tokyo	28 E	I (AF)	T	–	Une session par an
193. Sous-Comité d'experts du transport de marchandises dangereuses [résolutions 1989/104 et 1999/65 du Conseil économique et social]	Décembre (7 jours)	Genève	27 G	I (ACEFR)	T	–	Deux sessions par an
194. Sous-Comité du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques [résolution 1999/65 du Conseil économique et social]	Décembre (3 jours)	Genève	29 G	I (ACEFR)	T	–	Deux sessions par an
195. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991), cinquantième session ^c	Décembre (3 jours)	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Quatre sessions par an
196. Commission des stupéfiants, reprise de la quarante-huitième session [résolutions 9 (I) et 1991/39 du Conseil économique et social]	Décembre (3 jours)	Vienne	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
197. Commission du désarmement, session d'organisation [résolution S-10/2 de l'Assemblée générale]	Décembre (2 jours)	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session par an
198. UNICEF, Conseil d'administration, session extraordinaire sur le budget [décision 2000/7 du Conseil d'administration]	Décembre (2 jours)	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	PV	Une session tous les deux ans
199. Commission spéciale de l'Assemblée générale pour les annonces de contributions volontaires au Programme du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 55/75 de l'Assemblée générale]	Décembre (1 séance)	Genève	194 G	I (AArCEFR)	T	–	Une séance par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
200. CNUCED – Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Décembre	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–	
201. Comité des représentants permanents auprès d'ONU-Habitat [résolution 56/206 de l'Assemblée générale]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre réunions par an
202. PNUE – Comité des représentants permanents [décision 13/2 du Conseil d'administration]	Décembre	Nairobi	58 G	I (AArCEFR)	T	–	Quatre sessions par an
203. CNUCED – Autres conférences et réunions sur les produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
204. CNUCED – Séminaires et groupes d'étude [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (30 séances au maximum)	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
205. CNUCED – Consultations du Secrétaire général et du Président du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (20 séances au maximum)	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
206. CNUCED – Réunions directives du Conseil du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins (3 jours)	Genève	^d	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
207. PNUD et FNUAP – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 2020 (XX) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
208. UNICEF – Conseil d'administration, réunions d'information et consultations officielles [résolutions 57 (I) et 48/162 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	36 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
209. Conseil de tutelle (et ses comités de rédaction) [Charte]	Selon les besoins	New York	5 G	I (ACFR)	T	PV ^e	Selon les besoins
210. Conseil de sécurité [Charte]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	PV	Selon les besoins
211. Conseil de sécurité – Comité d'experts [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1re séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
212. Conseil de sécurité – Comité d'admission de nouveaux membres [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 42e séance, en 1946]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
213. Conseil de sécurité – Comité du Conseil de sécurité pour les réunions hors Siège du Conseil [décision prise par le Conseil de sécurité à sa 1625e séance]	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
214. Conseil de sécurité – Commission créée en application de la résolution 446 (1979) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	3 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
215. Conseil de sécurité – Comité spécial créé en application de la résolution 507 (1982) du Conseil de sécurité	Selon les besoins	New York	4 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
216. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 661 (1990) concernant la situation entre l'Iraq et le Koweït	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
217. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 748 (1992) concernant la Jamahiriya arabe libyenne	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
218. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 751 (1992) concernant la Somalie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
219. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 864 (1993) concernant l'Angola	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
220. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 918 (1994) concernant le Rwanda	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
221. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1132 (1997) concernant la Sierra Leone	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
222. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1160 (1998)	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
223. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999) concernant Al-Qaida, les Taliban et les personnes et entités qui leur sont associées	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
224. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1298 (2000) concernant la situation entre l'Érythrée et l'Éthiopie	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
225. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
226. Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1343 (2001) concernant le Libéria	Selon les besoins	New York	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
227. Conseil de sécurité – Conseil d'administration de la Commission d'indemnisation des Nations Unies créée par la résolution 692 (1991) ^c	Selon les besoins	Genève	15 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
228. Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine [résolution 194 (III) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	3 G	I (AF)	T	–	Selon les besoins
229. Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail [résolution 2006 (XIX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
230. Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien [résolution 3376 (XXX) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	25 G	I (AArCEFR)	T	SR	Selon les besoins
231. Comité des conférences [résolution 43/222 B de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	21 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
232. Comité des relations avec le pays hôte [résolution 2819 (XXVI) de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	19 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
233. Conseil économique et social, consultations officieuses [résolution 50/227 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	New York	54 G	I (AArCEFR)	T	–	Selon les besoins
234. Commission économique pour l'Europe et ses groupes de travail [résolution 36 (IV) du Conseil économique et social]	Selon les besoins	Genève	55 G	À déterminer	T	–	Selon les besoins
235. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 ^c [résolution 808 (1993) du Conseil de sécurité et résolution 47/235 de l'Assemblée générale]	Selon les besoins	La Haye	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
236. Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 ^c [résolution 955 (1994) du Conseil de sécurité]	Selon les besoins	Arusha	11 E	I (AF)	T	–	Selon les besoins
237. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale, troisième session [résolution 56/19 de l'Assemblée générale]	À déterminer (2 semaines)	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
238. Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les progrès de la téléinformatique dans le contexte de la sécurité internationale, deuxième session [résolution 56/19 de l'Assemblée générale]	À déterminer (1 semaine)	New York	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
239. Groupe spécial d'experts de la coopération internationale en matière fiscale [résolutions 1273 (XLIII) et 1765 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	New York	25 E	I (AArCEFR)	T	–	Une session tous les deux ans
240. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogue pour la région de l'Asie et du Pacifique [résolutions 1985/11 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Bangkok	51 G	I (ACFR)	T	–	Une session par an
241. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogue pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes [résolutions 1987/34 et 1988/15 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Santiago	41 G	I (AEF)	T	–	Une session par an
242. Commission des stupéfiants – Réunion des chefs des services de répression compétents en matière de drogue pour la région de l'Afrique [résolution 1985/11 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Addis-Abeba	53 G	I (AArF)	T	–	Une session par an
243. Commission des stupéfiants – Sous-Commission du trafic illicite des drogues et des problèmes apparentés pour le Proche et le Moyen-Orient [résolution 1776 (LIV) du Conseil économique et social]	À déterminer (1 semaine)	Une capitale dans la région	23 G	I (AarR)	T	–	Une session par an
244. Réunion générale de représentants des secrétariats des organismes des Nations Unies et du Secrétariat général de la Ligue des États arabes et de ses organisations spécialisées sur la coopération [résolutions 45/82 et 50/16 de l'Assemblée générale]	À déterminer (3 jours)	À déterminer	27 ST	I (AarF)	T	–	Une session tous les deux ans
245. CEPALC – Comité plénier, vingt-sixième session [résolution 106 (VI) du Conseil économique et social]	À déterminer (2 jours)	Santiago	41 G	I (AEF)	T	–	Une session tous les deux ans
246. Commission du développement durable, session d'organisation [décision 1997/63 du Conseil économique et social]	À déterminer (1 jour)	New York	53 G	I (AArCEFR)	T	–	Une session par an
247. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
248. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
249. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
250. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
251. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
252. Comité spécial sur l'océan Indien [résolution 56/16 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	44 G	I (AArCEFR)	T	SR	Une session tous les deux ans
253. Groupe de travail à composition non limitée chargé d'examiner la situation financière de l'Organisation des Nations Unies [résolution 49/143 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
254. Groupe de travail officieux à composition non limitée sur l'Agenda pour la paix et/ou ses sous-groupes [résolution 47/120 de l'Assemblée générale]	À déterminer	New York	191 G	I (AArCEFR)	T	–	
255. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit de l'insolvabilité [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
256. CNUDCI – Groupe de travail sur les sûretés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
257. CNUDCI – Groupe de travail sur la passation de marchés [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	
258. CNUDCI – Groupe de travail sur le droit des transports [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
259. CNUDCI – Groupe de travail sur l'arbitrage [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
260. CNUDCI – Groupe de travail sur le commerce électronique, quarante-deuxième session [résolution 33/92 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Vienne	60 G	I (AArCEFR)	T	–	Deux sessions par an
261. Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'informatique [décision 2003/48 du Conseil économique et social]	À déterminer	New York	54 G	–	T	–	
262. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
263. CNUCED – Réunion d'experts de la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l'Assemblée générale]	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>	<i>Membres</i>	<i>Services à assurer^a</i>			<i>Fréquence</i>
264. CNUCED – Réunion d’experts de la Commission du commerce des biens et services, et des produits de base [décision du Conseil du commerce et du développement à sa treizième réunion directive (8 juillet 1996) et résolution 51/167 de l’Assemblée générale]	À déterminer	Genève	À déterminer	I (AArCEFR)	T	–	
265. Réunion générale des représentants du système des Nations Unies et de l’Organisation des États américains [résolution 55/15 de l’Assemblée générale]	À déterminer	À déterminer	À déterminer	–	T	–	Une session tous les deux ans

^a Les langues dans lesquelles des services d’interprétation seront assurés sont indiquées. Les langues dans lesquelles des services de traduction seront assurés et des comptes rendus ou procès-verbaux établis varient selon le règlement intérieur applicable à l’organe intéressé et, dans le cas de certains groupes de travail et organes analogues, selon les besoins réels lorsque ceux-ci sont inférieurs à ceux que prévoit le règlement intérieur.

^b Organe créé en vertu d’un instrument international.

^c Les services de conférence sont financés par des ressources extrabudgétaires.

^d Ouvert à la participation de tous les États membres de la CNUCED intéressés (résolution 80 (III) de la Conférence, par. 9).

^e Pour des séances plénières seulement.

^f Conformément au paragraphe 1 de la première section de la résolution 57/283B de l’Assemblée générale, et comme l’Assemblée en avait décidé précédemment, les organes intergouvernementaux de l’Organisation des Nations Unies sont priés d’éviter de tenir des réunions le vendredi saint orthodoxe, qui tombe le 29 avril 2005.

^g Dans sa résolution 57/175, l’Assemblée générale a fait sienne la recommandation du Groupe de travail chargé d’examiner les activités futures de l’Institut concernant la possibilité de créer un comité consultatif composé d’États Membres pour remplacer le Conseil d’administration.

^h Au paragraphe 8 de sa résolution 53/45, l’Assemblée générale a noté avec satisfaction que, conformément au paragraphe 9 de sa résolution 52/56, le Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique, à sa quarante et unième session, avait revu de nouveau ses besoins concernant l’utilisation de transcriptions non éditées et décidé de continuer d’utiliser ces transcriptions.

ⁱ L’inscription de réunions au calendrier des conférences de l’Organisation des Nations Unies et le financement des services de conférence relèvent de la décision de l’Assemblée générale.

^j En cas d’auditions.

^k L’usage est de n’établir de procès-verbaux que pour les séances plénières et les séances de la Première Commission.

D. Calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, 2004

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	19 janvier	Vienne
2. OMS – Conseil exécutif	19-24 janvier	Genève
3. OACI – Comité	Janvier	Montréal
4. UPU – Conseil d'exploitation postale	5-13 février	Berne
5. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts	9-27 février	Vienne
6. FIDA – Conseil des gouverneurs	18-19 février et mai	Rome
7. OACI – Conseil	Février/mars	Montréal
8. AIEA – Conseil des gouverneurs	8 mars	Vienne
9. OIT – Conseil d'administration du BIT et de ses comités	11-26 mars	Genève
10. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	18-21 mars	La Haye
11. Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique	19-30 avril	Kuala Lumpur
12. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts	19 avril-7 mai	Vienne
13. FIDA – Conseil d'administration	21-22 avril	Rome
14. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, première Conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques	28 avril-9 mai	La Haye
15. UNESCO – Conseil exécutif	Avril	Paris
16. OACI – Comité	Avril/mai	Montréal
17. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	4 mai	Vienne
18. OMS – Assemblée mondiale de la santé, cinquante-septième session	17-22 mai	Genève
19. ONUDI – Conseil du développement industriel	25-27 mai	Vienne
20. OACI – Conseil	Mai/juin	Montréal
21. OIT – Conférence générale	1er-18 juin	Genève
22. Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officieuses/réunions d'experts	7-11 juin	Vienne
23. OMS – Conseil exécutif	8-18 juin	Genève
24. AIEA – Conseil des gouverneurs	14 juin	Vienne
25. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités	18 juin	Genève

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
26. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, vingt-deuxième session	22-25 juin	Vienne
27. FAO – Conseil	Juin	Rome
28. UIT – Conseil	Juin	Genève
29. OMI – Conseil	Juin	Londres
30. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d'experts	30 août-10 septembre	Vienne
31. ONUDI – Comité du programme et du budget, vingtième session	6-10 septembre	Vienne
32. FIDA – Conseil d'administration	8-9 septembre	Rome
33. AIEA – Conseil des gouverneurs	13 septembre	Vienne
34. UPU – Congrès	15 septembre-5 octobre	Bucarest
35. AIEA – Conférence générale	20-24 septembre	Vienne
36. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	23-26 septembre	La Haye
37. AIEA – Conseil des gouverneurs	27 septembre	Vienne
38. FMI/Banque mondiale – Réunions annuelles conjointes des Conseils des gouverneurs	Septembre	Washington
39. Conférence en vue de faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires	Septembre	Vienne ou New York
40. OMPI – Assemblées des États membres	Septembre/octobre	Genève
41. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d'experts	4-8 octobre	Vienne
42. Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques, huitième session	20-24 octobre	La Haye
43. OACI – Comité	Octobre	Montréal
44. UPU – Conseil d'administration	Octobre	Berne
45. UNESCO – Conseil exécutif	Octobre	Paris
46. OIT – Conseil d'administration du BIT et ses comités	4-19 novembre	Genève
47. ONUDI – Conseil du développement industriel	8-11 novembre	Vienne
48. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, vingt-troisième session	15-19 novembre	Vienne
49. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et assistance technique	22 novembre	Vienne
50. FAO – Conseil	22-27 novembre	Rome
51. AIEA – Conseil des gouverneurs	25 novembre	Vienne
52. OMI – Conseil	Novembre	Londres
53. OMI – Assemblée	Novembre	Londres
54. OMI – Conseil	Novembre	Londres

<i>Organe</i>	<i>Dates (2004)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
55. OACI – Conseil	Novembre/décembre	Montréal
56. FAO – Conférence	Novembre/décembre	Rome
57. FIDA – Conseil d’administration	1er-2 décembre	Rome
58. Organisation pour l’interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	2-5 décembre	La Haye
59. FAO – Conseil	Décembre	Rome
60. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, dixième session	À déterminer	Kingston
61. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	À déterminer	À déterminer
62. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	À déterminer	À déterminer

E. Calendrier des conférences et réunions des principaux organes des institutions spécialisées, de l'Agence internationale de l'énergie atomique et des organes de suivi des traités créés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, 2005

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
1. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	17 janvier	Vienne
2. OACI – Comité	Janvier	Montréal
3. OMS – Conseil exécutif	Janvier	Genève
4. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts	Février	Vienne
5. FIDA – Conseil des gouverneurs	Février	Rome
6. OACI – Conseil	Février/mars	Montréal
7. AIEA – Conseil des gouverneurs	14 mars	Vienne
8. OIT – Conseil d'administration du BIT et de ses comités	Mars	Genève
9. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Mars	La Haye
10. FIDA – Conseil d'administration	Avril	Rome
11. UPU – Conseil d'exploitation postale	Avril	Berne
12. UNESCO – Conseil exécutif	Avril	Paris
13. OACI – Comité	Avril/mai	Montréal
14. Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, première Conférence d'examen de la Convention sur les armes chimiques	Avril/mai	La Haye
15. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité du programme et du budget	2 mai	Vienne
16. ONUDI – Comité du programme et du budget, vingt et unième session	2-6 mai	Vienne
17. OMS – Assemblée mondiale de la santé, cinquante-huitième session	Mai	Genève
18. OMS – Conseil exécutif	Mai	Genève
19. OACI – Conseil	Mai/juin	Montréal
20. Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officieuses/réunions d'experts	Mai/juin	Vienne
21. OIT – Conférence générale	7-23 juin	Genève
22. AIEA – Conseil des gouverneurs	13 juin	Vienne
23. FAO – Conseil	20-25 juin	Rome
24. ONUDI – Conseil du développement industriel	21-23 juin	Vienne
25. UIT – Conseil	Juin	Genève

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
26. OIT – Conseil d’administration du BIT et ses comités	Juin	Genève
27. Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d’experts	Juin	Vienne
28. Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, vingt-quatrième session	Juin	Vienne
29. OMI – Conseil	Juin	Londres
30. Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail B et consultations officielles/réunions d’experts	Août/septembre	Vienne
31. AIEA – Conseil des gouverneurs	19 septembre	Vienne
32. AIEA – Conférence générale	26-30 septembre	Vienne
33. Conférence en vue de faciliter l’entrée en vigueur du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires	Septembre	Vienne ou New York
34. Organisation pour l’interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	Septembre	La Haye
35. FIDA – Conseil d’administration	Septembre	Rome
36. FMI/Banque mondiale – Réunions annuelles conjointes des Conseils des gouverneurs	Septembre	Washington
37. OMPI – Assemblées des États membres	Septembre/octobre	Genève
38. UNESCO – Conférence générale	Septembre/octobre	Paris
39. AIEA – Conseil des gouverneurs	3 octobre	Vienne
40. Conférence des États parties à la Convention sur l’interdiction des armes chimiques, huitième session	20-24 octobre	La Haye
41. Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, Groupe de travail A et consultations officielles/réunions d’experts	Octobre	Vienne
42. UPU – Conseil d’administration	Octobre	Berne
43. UNESCO – Conseil exécutif	Octobre	Paris
44. UIT, Sommet mondial sur la société de l’information, deuxième partie	16-18 novembre	Tunis
45. FAO – Conseil	16-18 novembre	Rome
46. FAO – Conférence	19-30 novembre	Rome
47. AIEA – Conseil des gouverneurs, Comité de la coopération et assistance technique	21 novembre	Vienne
48. AIEA – Conseil des gouverneurs	24 novembre	Vienne
49. ONUDI – Conférence générale, onzième session	28 novembre-2 décembre	Vienne
50. OIT – Conseil d’administration du BIT et ses comités	Novembre	Genève
51. Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires – Commission préparatoire, vingt-cinquième session	Novembre	Vienne
52. OMI – Conseil	Novembre	Londres
53. OMI – Assemblée	Novembre	Londres

<i>Organe</i>	<i>Dates (2005)</i>	<i>Lieu de réunion</i>
54. OMI – Conseil	Novembre	Londres
55. OACI – Conseil	Novembre/décembre	Montréal
56. FAO – Conseil	1er décembre	Rome
57. Organisation pour l’interdiction des armes chimiques – Conseil exécutif	2-5 décembre	La Haye
58. FIDA – Conseil d’administration	Décembre	Rome
59. Autorité internationale des fonds marins – Assemblée, onzième session	À déterminer	Kingston
60. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale	À déterminer	À déterminer
61. Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale – Comité du budget et des finances	À déterminer	À déterminer
62. OMC – Conférence ministérielle	À déterminer	À déterminer
63. Organisation mondiale du tourisme	À déterminer	À déterminer